

Maximilien Ier, Strasbourg, et le *Kriegsverbot*.

Sur les mesures de contrôle et d'interdiction du marché du mercenariat de l'Allemagne méridionale à travers l'exemple de Strasbourg au début du XVI^e siècle

par Charel Bodé

L'étude du mercenariat comme phénomène historique s'inscrit dans l'actualité, notamment avec la guerre en Irak. De ce fait, la communauté scientifique y consacre plus d'attention.

C'est à la fin du XV^e siècle que se développe en Allemagne méridionale ce que la recherche récente désigne comme un « marché du mercenariat ». Le lansquenet, mercenaire emblématique au même titre que le mercenaire suisse issu du marché du mercenariat voisin et concurrent, est alors très demandé. Le fait que le marché se situe géographiquement dans les sphères du Saint-Empire et que la demande vient également d'autres domaines politiques est alors source de tensions et conflits. Ainsi, lors des guerres d'Italie, les rois de France recrutent entre un et deux tiers de leur infanterie ici. Les lansquenets, théoriquement sujets de l'empereur du Saint-Empire, combattent alors contre celui-ci. Afin de contrôler l'accès à ce marché ainsi que l'importation hors de l'Empire de ses « produits », l'empereur ordonne des mesures de contrôle et d'interdiction, parmi lesquelles l'interdiction pour toute personne de l'Empire de servir un autre seigneur hors de l'Empire – le *Kriegsverbot* – est la mesure phare.

Le choix de Strasbourg comme cadre géographique d'étude s'explique à la fois par sa position géographique, par le fait d'être une ville libre impériale et à l'époque, une des plus grandes de l'Empire, ainsi qu'à cause de ses riches archives. En effet, il existe plusieurs cartons relatifs au *Kriegsverbot* des années 1512-1519. Ils permettent de dresser une esquisse du *Kriegsverbot* à son début, à Strasbourg et sous un même empereur, Maximilien I^{er}. Même si la période étudiée est assez courte, il s'agit néanmoins d'années mouvementées pour les projets politiques de Maximilien en Italie, couronnés d'abord par le succès, puis suivi d'un échec écrasant avec la défaite de ses alliés suisses à Marignan en 1515. Ces bouleversements permettent d'analyser comment les mandats du *Kriegsverbot* s'adaptent à la situation internationale, et d'observer une évolution.

La problématique est étudiée à trois échelles : d'un point de vue impérial, au niveau de la ville et finalement à l'échelle individuelle. Ceci permet d'appréhender le sujet avec de plus amples perspectives.

Face à la lacune historiographique sur le *Kriegsverbot*, il était nécessaire de faire une étude plus approfondie de celui-ci, autant de son contenu que de son contexte, afin de pouvoir analyser le *Kriegsverbot* à Strasbourg. Il s'avère alors que les premiers « mandats » de Maximilien apparaissent en même temps que le lansquenariat¹, et donc le marché du mercenariat se développe. Maximilien a dès le début essayé de contrôler le libre mercenariat (*freies Reislaufen*) des lansquenets et de les mettre à son service. En interdisant le *Reislauf*, Maximilien essaie d'imposer son autorité et son contrôle sur le marché du mercenariat dans l'Empire, et de ce fait, tente de créer rien de moins qu'un mercenariat « national » avec le lansquenet. Néanmoins, le simple nombre des mandats démontre leur inefficacité. L'impuissance de l'empereur face à ce phénomène qui remplit les rangs de ses ennemis se traduit dans le durcissement constant des peines annoncées. En 1487, il n'est que question d'arrêter les lansquenets et de les punir. Le mandat du 19 juillet 1512 par contre, ajoute à une punition « au corps et aux biens » la mise au ban « supérieure » (*Acht unnd Aberacht*). Le durcissement est manifeste. Les dates des mandats correspondent à chaque fois aux périodes de fortes demandes. Ces demandes sont surtout exercées par le roi de France et par l'empereur lui-même.

Un point tournant est la bataille de Marignan, les 13 et 14 septembre 1515. Le rapport de force en Italie du Nord change en faveur de François I^{er} et Maximilien perd des villes qui lui sont essentielles, comme Vérone qui passe sous domination vénitienne. Sachant qui alimente les rangs ennemis, Maximilien accuse dans les mandats du 28 septembre 1515 et du 16 janvier 1516 les lansquenets dans les rangs français de trahison. A ses yeux, ils sont coupables du malheur de la « nation allemande » (*teütsch nacion*). L'empereur durcit drastiquement les punitions du *Kriegsverbot*. Il faudra abattre les « traîtres » où on les rencontre, comme il convient à des proscrits (*geächtete*). De même, il ordonne de fermer les cols (entre les Vosges), afin d'empêcher le passage concret des mercenaires vers le royaume de France. Maximilien affirme que le *Kriegsverbot* va maintenant être vraiment appliqué avec

1 Traduction du terme allemand *Landsknechtswesen*. Ce néologisme qui est une évidente contraction des termes *lansquenet* et *mercenariat* désigne le mercenariat des lansquenets avec toutes les caractéristiques qui lui sont propres (organisation, sous-culture, valeurs, etc.).

rigueur et «de façon moins négligente qu'auparavant »², attestant lui-même une certaine impuissance ainsi qu'une des causes de l'échec des mesures.

À côté des punitions, l'argument dissuasif, Maximilien utilise un argument persuasif, l'argument « national ». Celui-ci consiste à dire que des allemands ne devraient pas combattre leur patrie, la nation allemande (*teütsche nacion*). Mais pour que cet argument ait du poids, il faudrait que les personnes à qui Maximilien s'adresse, s'identifient en tant qu'allemands et que cette identification soit suffisamment importante pour les individus. La rhétorique s'inscrit dans une évolution des mentalités générale, rendant le Saint-Empire de plus en plus germanique, comme en témoigne l'intitulé « Saint-Empire romain germanique » qui apparaît dans la deuxième moitié du XV^e siècle et qui est porté au début du XVI^e siècle surtout par les cercles humanistes. Il semble que l'idée d'appartenir à une même communauté culturelle appelée « *teütsche nacion* » existe à l'époque. Néanmoins, Maximilien se fourvoie dans l'importance de cette idée pour les personnes concernées et son argumentation ne retient pas les personnes au sein du Saint-Empire.

L'organisation du Saint-Empire est telle que l'empereur ne peut pas appliquer les mesures lui-même, mais qu'il doit faire appel aux membres des régions concernées de l'Empire pour les mettre en œuvre. L'autorité de l'empereur n'est ni incontestée ni incontestable, et c'est à ce niveau que se joue un rapport de force entre les capacités de l'empereur à imposer sa volonté et l'entité politique à la refuser. Grâce à sa situation politique, économique et géographique, Strasbourg constitue un des principaux lieux de passage de l'Allemagne méridionale. En conséquence, la ville occupe une place clé dans la lutte de Maximilien pour empêcher le *Reislauf* vers le royaume de France. Malgré une amélioration des relations de la ville de Strasbourg avec Maximilien par rapport à ceux avec Frédéric III, les correspondances au sujet du *Kriegsverbot* sont loin d'être cordiales et souvent emplies de menaces de la part de Maximilien, démontrant à la fois son impuissance et l'importance du *Kriegsverbot*. L'empereur accuse la ville de ne pas appliquer les mesures d'interdiction avec la rigueur nécessaire, trahissant par là et Maximilien et le Saint-Empire.

Contrairement à ce que pourraient laisser croire ces accusations, Strasbourg ne reste pas inactive et administre plusieurs sanctions. La ville proclame en conséquence publiquement les mandats et les fait afficher notamment dans les lieux de sociabilité tels que les auberges et les tavernes, ainsi que dans l'ensemble de ses territoires. De même, la ville fait prêter serment aux

2 AMS AA 339 f.20, f.93, f.94 : « [...] *Darumb wellet in disem unserm gepot auch fleissig und ernstlich und nit mer so nachlässig sein als bisheer unpillichen beschehen ist* [...] ».

mercenaires voulant passer le pont du Rhin et celui de Graffenstaden vers le royaume de France de rentrer chez eux et de ne plus servir le roi de France. Ceux qui sont attrapés dans la ville elle-même sont mis en prison. Les Strasbourgeois qui partent voient leurs biens confisqués – à condition qu'ils en possèdent. Une peine de prison les attend également lors de leur retour afin qu'ils servent d'exemple aux autres. De plus, la ville envoie des patrouilles dans ses territoires dans le but d'arrêter les mercenaires et les renvoyer d'où ils viennent. Les auberges, en tant que lieu de sociabilité et de recrutement des futurs mercenaires, sont la cible de plusieurs mesures spécifiques. Par exemple, les aubergistes doivent prêter serment d'indiquer tous les mercenaires étrangers à l'*Ammeister* d'après un règlement municipal de 1514.

En réponse aux accusations, Strasbourg souligne les limites des mesures que la ville est censée appliquer. Ainsi, Strasbourg annonce qu'il est impossible de vérifier si les mercenaires sont effectivement rentrés chez eux, ou s'ils n'ont pas simplement contourné les territoires de Strasbourg en passant le Rhin et la plaine alsacienne ailleurs. Dans un autre exemple, la ville libre et impériale se plaint en plus d'une économie clandestine de « passeurs » qui se développe chez les paysans et pêcheurs des alentours et qui font passer le Rhin aux mercenaires par leurs propres moyens de transport. De même, une confiscation des biens, pourtant une des sanctions essentielles, ne peut être appliquée que si la personne en question en possède.

Les archives de la ville ont conservé la correspondance autour de l'affaire d'une rente viagère (*leibgedinge*) de Jörg von Horb et de Hans von Nürnberg, partis tous les deux en France. L'enjeu d'autorité pour l'application des mandats se dévoile lors de cet échange des lettres. Toutes les tentatives de l'empereur de récupérer cette somme considérable sont rejetées par la ville. Malgré les lourdes menaces de l'empereur, Strasbourg semble être dans un rapport de force assez favorable pour refuser ses requêtes.

Strasbourg, que son statut de ville libre et impériale rend hostile aux interventions de l'empereur dans ses affaires internes, n'applique pas le *Kriegsverbot* avec la rigueur exigée par ce dernier. Cette réticence disparaît au début de l'automne 1515 quand la bataille de Marignan sonne le glas des ambitions de Maximilien en Italie. Il semble que le ton dur de l'empereur dans son mandat du 28 septembre ait fait de l'effet. Strasbourg dresse une liste des personnes parties dans le *Reislauf* afin de punir systématiquement les gens partis chez le roi de France. Cette liste, annotée des commentaires du *Büttel*, un agent de justice, révèle plus d'informations sur les individus partis. On y voit alors que le *Reislauf* affecte toutes les

couches de population, car des personnes issues des familles illustres de Strasbourg figurent sur la liste. La raison économique domine pourtant les raisons du départ, car le plus grand nombre de personnes qui quittent leur maison « ne possèdent rien ici »³. Même si quelques fois la femme accompagne son mari, la majorité des épouses restent à la maison pendant que l'homme se rend à la campagne. Souvent déjà dans une situation précaire, ce sont les femmes qui subissent la part la plus dure du *Reislauf* à cause de leurs difficultés à se construire une nouvelle vie après le départ du mari. Certaines d'entre elles ne réussissent pas et se trouvent contraintes à la mendicité. Il s'avère que la France n'est pas la seule destination qui attire les Strasbourgeois. Le conflit aux Pays-Bas crée une forte demande de mercenaires, assez importante pour appâter des individus aussi éloignés que ceux de Strasbourg. Dès la bataille de Marignan, Strasbourg applique les mandats impériaux avec rigueur : un simple soupçon de départ vers la France suffit pour une saisie des biens.

Finalement, les mesures pour empêcher le *Reislauf* massif vers des armées hors de l'Empire n'étaient pas efficaces, et ce pour plusieurs raisons. La nature morcelée et décentralisée du Saint-Empire s'oppose à une application rigoureuse des mandats et une poursuite sévère des personnes qui les enfreignent. S'y ajoute la volonté de l'empereur à imposer son autorité, qui découle d'un rapport de force au cas par cas. L'inefficacité pratique des mesures provient de la mauvaise compréhension des raisons du *Reislauf* – ainsi il est absurde de menacer quelqu'un de confiscation des biens si cette personne part à cause de la pauvreté – et les mesures et sanctions tombent dans le vide. De même, la réalité force l'empereur et les membres de l'Empire à souvent atténuer les sanctions, notamment pour empêcher de pousser les lansquenets dans les bras de mouvements contestataires comme le Bundschuh ou les paysans en 1525. Les raisons sont nombreuses, mais toutes permettent d'enfreindre les mandats sans subir les conséquences.

Ce travail a ainsi fourni des exemples et arguments qui viennent étayer et enrichir des hypothèses plus anciennes, il a également démontré certains nouveaux points comme par exemple qu'une économie clandestine de « passeurs » autour du Rhin a permis à un certain nombre de mercenaires d'éviter le contrôle de Strasbourg. De même, la bataille de Marignan constitue un point tournant dans l'application des mandats sous Maximilien. Cette étude est un premier pas pour compléter de façon étendue les travaux sur les tentatives de restriction et

3 Sur la liste est souvent marqué : « *hat nützit hie* ».

de contrôle du marché de mercenariat en Allemagne méridionale.

Direction de recherches : Georges BISCHOFF

Anthropisation et occupation des hautes chaumes vosgiennes à travers le temps, étude du massif du Rossberg (Haut-Rhin)

par Jean-Baptiste ORTLIEB

Les auteurs médiévaux, à l'image de Richer de Senones, ont coutume d'ériger les Vosges et les massifs montagneux en « alpe homicide »⁴. Pourtant, on le sait, vallées et sommets tant alsaciennes que lorraines sont depuis longtemps peuplées et traversées. Culminant à 1192 mètres d'altitude, le massif du Rossberg n'échappe pas à la règle. Située à cheval entre les vallées de la Thur et de la Doller, sa ligne de crête délimite jusqu'à la Révolution les domaines des abbayes de Murbach et de Masevaux. A proximité se trouvent plusieurs villes, comme Saint-Amarin et Masevaux dans les vallées, ou Thann et Mulhouse dans le piémont et en plaine. Les pâturages d'altitude qui coiffent aujourd'hui encore les sommets du massif comptent parmi les hautes chaumes les plus méridionales des Vosges⁵. Celles-ci dominent largement le sud de la plaine d'Alsace et la région de Belfort, offrant un panorama dégagé jusqu'au Jura et aux Alpes. Au nord, la montagne est contournée par l'important col de Bussang et ses versants sont très tôt longés par des axes routiers importants. La situation géographique du Rossberg a contribué au cours des siècles à dicter les modes d'occupation de ce milieu, sans nécessairement correspondre aux tendances observables dans le reste du massif vosgien [Fig. A].

L'étude historique d'une seule et unique montagne demeure un exercice rare et complexe. Afin de bien cerner un tel sujet, les disciplines connexes et « l'approche terrain »⁶ deviennent de précieux outils, permettant d'appréhender de manière complète la « géohistoire » d'un milieu montagnard. Il convenait donc, dans le cadre de ce mémoire, de faire appel à une pluralité de sources de natures diverses afin de compléter les données traditionnelles issues des archives. En termes d'iconographie, la plus ancienne représentation connue du Rossberg est ainsi contemporaine de la remarquable carte perspective des hautes chaumes de Thierry Alix⁷. Datée de l'année 1562, l'aquarelle de Saint-Amarin et de sa vallée réalisée par Hans Hug Kluber⁸ illustre bien l'état probable du versant est du massif du Rossberg dans la seconde moitié du XVI^e siècle. C'est tout du moins ce qui transparaît si nous la comparons aux textes conservés. Depuis les années 1990, le Rossberg a fait l'objet de plusieurs études géologiques et géomorphologiques. Microtopographie, anthracologie (étude des charbons) ou encore palynologie (étude des pollens) ont notamment permis de mettre au jour l'existence de « paléo-chablis » et les vestiges de meules à charbon de bois datés du XVIII^e siècle⁹. L'étude des micro-charbons a notamment révélé l'existence d'attaques par le feu de la forêt sommitale dès la période du Bronze final, voire dès le Néolithique. Ces divers travaux ont assuré un solide postulat pour mener une étude concrète de la montagne Rossberg. Les sources écrites, conservées au sein de divers fonds d'archives,

⁴ KAMMERER, in GUILLERE & BOUCHERON, 2004.

⁵ La chaume désigne le pâturage extensif d'altitude. Le terme est également utilisé en Suisse romande.

⁶ Entendons par ce terme l'« enquête de terrain » qui régit de nombreuses disciplines, comme l'archéologie.

⁷ Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, B 617 n° 1 (1576).

⁸ *Das thall und die stadt Sant Amerin mit sampt dem schloss Frydberg und der corheren von than dumkirch und der stadtpfarkirchenn*. Aquarelle conservée au cabinet des estampes du *Kunstmuseum* de Bâle.

⁹ CLOÛTRE, 2006 ; GOEPP, 2007 ; BATTMANN, 2008 ; SCHWARTZ et al., 2009, 2014.

permettent d'appréhender une histoire du massif à partir du bas Moyen Âge¹⁰. Aux textes sont jointes les sources cartographiques modernes, parmi lesquelles plusieurs plans d'abornements sont directement liés aux joutes juridiques qui ont pu concerner le contrôle du Rossberg et de ses chaumes. A ces cartes correspond une réalité physique, observable aujourd'hui encore sur le terrain. Nombre de bornes modernes et de moyens anciens de délimitation sont restés en place sur et aux abords de la chaume. « L'approche terrain » a également consisté en l'organisation de sondages archéologiques, ayant permis d'identifier des structures remontant à la Première Guerre mondiale et de mieux comprendre l'impact de cette dernière sur les ballons vosgiens¹¹. D'autres sciences connexes ont encore pu être mises à profit, comme la toponymie. La mise en relation de ces approches complémentaires s'est avérée essentielle pour saisir au mieux les différentes dynamiques qui se sont jouées au cours des siècles et qui ont tour à tour laissé leur empreinte sur un paysage qui se veut, par définition, changeant.

Concernant l'étude toponymique, « Rossberg » se présente comme un oronyme largement répandu, avec pas moins de cinq Rossberg comptabilisables pour la seule Alsace. Plus largement, ce sont au moins trente-quatre toponymes « Rossberg » qui peuvent être relevés à l'échelle de l'Europe, pour lesquels une typologie a été réalisée. En interrogeant et relevant systématiquement l'orthographe des toponymes étudiés dans les sources écrites, il a été permis d'imaginer que le « *ross* » de Rossberg soit issu de la racine paléo-européenne « rat », « rot » ou « rod », relative à la notion de défrichement. Le « Rossberg » aurait alors pu connaître la même évolution étymologique que la ville de « Rosheim ». Le Rossberg, visible de loin depuis la plaine, a sans doute été désigné ainsi selon la présence ancienne de « gazons » d'altitude, confirmée par la pédologie. Le massif du Rossberg se distingue encore par de nombreux toponymes et microtoponymes anciens, parfois disparus. Plusieurs ont été conservés et témoignent des anciennes activités liées au massif. Tous ont, dans la mesure du possible, été relevés et étudiés.

Il a aussi été permis de questionner, à travers le Rossberg, la perception de la montagne vosgienne par l'homme et son évolution au cours des siècles. Alors que se fixent les premières communautés religieuses comme celles de Murbach et de Masevaux, le milieu montagnard est reconnu pour ses avantages: des richesses naturelles propres, ou encore une certaine sécurité. Pour le Rossberg, les travaux de Dominique Schwartz et de Stéphanie Goepf ont bien mis en évidence la reprise de défrichements par le feu – constituant la dernière phase d'usage du brûlis – au haut Moyen Âge, après un court recul des activités pastorales. Plus tôt, la Protohistoire avait déjà représenté une « phase d'anthropisation croissante [...] dans des proportions jusque-là ignorées »¹². Nous savons grâce aux études archéologiques que la région environnant le Rossberg est occupée depuis longtemps par l'homme. Plusieurs découvertes du Néolithique faites dans la vallée de la Thur et de la Doller témoignent d'une première conquête des vallées et des sommets proches. La Tène et la période gallo-romaine qui suit correspondent à une deuxième phase de défrichements par le feu, assurant une réouverture des pâturages. En contrebas, la vallée de la Thur est traversée par un axe commercial dont subsistent des portions de routes médiévales et modernes¹³. Le Rossberg se trouve très tôt entouré de routes et est lui-même arpenté par des voyageurs.

¹⁰ Principalement les Archives Départementales du Haut-Rhin (ADHR), les Archives Municipales de Masevaux (AMM), notamment pour les fonds des abbayes de Murbach et de Masevaux, et les Archives Municipales de Thann (AMT).

¹¹ Sondages menés sous la direction de Boris DOTTORI. ORTLIEB, 2015.

¹² GOEPP, 2007.

¹³ « Route romaine » du Hauenstein à Malmerspach, conduisant au col de Bussang. WILSDORF, 1969.

Les premiers défrichements du massif du Rossberg sont donc loin d'être le fait des premières abbayes qui s'installent au VIII^e siècle, comme cela a longtemps été supposé. La fondation de ces institutions religieuses participe néanmoins à une nouvelle phase de défrichement du massif. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le Rossberg est la propriété quasi exclusive des deux abbayes de Murbach et de Masevaux, inscrites dans la première vague de fondations de maisons religieuses dans le massif vosgien. Ces deux institutions, fondées dans les vallées de la Lauch et de la Doller, partagent un patronage commun à saint Léger. L'abbaye de Murbach connaît son apogée au cours de la Renaissance carolingienne, et c'est précisément à cette époque que le monastère aurait reçu ses droits sur les vallées haute et basse de la Thur, et donc sur le Rossberg. Le chapitre religieux féminin de Masevaux est quant à lui fondé au pied même du Rossberg. Comme Murbach, l'abbaye florissante reçoit à sa fondation un domaine éclaté, sans connaître pour autant une ascension comparable. Le domaine de l'abbaye de Masevaux se resserre progressivement autour de la vallée de la Doller et des villages attenants, et son avouerie revient rapidement aux comtes de Montbéliard puis de Ferrette, principaux opposants politiques à Murbach. La ligne de crête du Rossberg, dont les chaumes sont exploitées de part et d'autre, demeure durant l'ensemble de la période médiévale et jusqu'à la Révolution la limite entre les domaines des deux institutions religieuses. Or rappelons-le, ces espaces sont loin d'être vides quand s'installent les deux communautés au haut Moyen Âge. A l'échelle du massif vosgien, divers récits hagiographiques en rendent compte. Le personnage de Mason, confronté aux dangers « naturels » de la rivière Doller avant de fonder Masevaux, s'inscrit à sa manière dans cette tradition et replace l'occupation du Rossberg dans la thématique répandue du rapport de l'homme à la nature et à ses périls, thématique d'autant plus mise en avant dans un milieu de montagne. Un temps spoliées par Albert de Ferrette, les abbesses successives de Masevaux semblent rester un long moment en mauvais termes avec leurs gouvernés de la vallée de la Doller. Plusieurs épisodes en témoignent au Rossberg. Si le troupeau du chapitre de chanoinesses passe l'été sur les chaumes du massif, ces dernières lui sont progressivement contestées par les sujets de l'abbesse. En 1254 et en 1338, les textes en ont conservé la trace¹⁴. Masevaux prend le statut de ville en 1368 et le différend, défavorable à l'abbaye, se poursuit jusqu'au XVIII^e siècle. De son côté, le chapitre de Murbach semble bien mieux contrôler ses sujets de la vallée basse de la Thur dont dépend le Rossberg, tandis que la vallée haute s'assure une certaine autonomie. Pour Murbach, la principale richesse de ladite vallée, régie depuis la petite cité de Saint-Amarin, consiste en une route qui la traverse et mène au col de Bussang. La mise en service vers 1220 des cols alpins du Simplon et du Saint-Gothard assure à cet axe qui longe et contourne le Rossberg une ouverture au grand commerce international qui relie l'Europe du Nord au bassin méditerranéen. La vallée basse de Saint-Amarin revêt alors un intérêt économique majeur et devient très rapidement un enjeu politique¹⁵. Sur la montagne elle-même, l'économie pastorale se maintient. L'élevage fournit par

La découverte au XIX^e siècle de monnaies romaines en contrebas du col de Rimbach, à proximité directe des chaumes, témoigne d'une traversée du Rossberg par la vallée de la Doller pour rejoindre la vallée de la Moselle sans nécessairement emprunter le col de Bussang.

¹⁴ MGH, *Epistolae saeculi XIII*, T. 3, N° CCCI ; ADHR, 10G 2-2.

¹⁵ Lorsque Murbach obtient de l'empereur le droit d'installer un péage à Saint-Amarin, en récompense du soutien de l'abbé à son Prince qu'il accompagne à la Croisade, le comte de Ferrette qui avait déjà établi un péage et une place forte à hauteur de Thann le fait payer chèrement à son adversaire. Alors que l'abbé et ses hommes sont encore en Terre-Sainte, le comte Frédéric II de Ferrette s'attaque aux possessions de Murbach et prend le contrôle de la vallée de la Thur. Pour la seule et unique fois de son histoire, les deux versants du Rossberg ne dépendent temporairement que d'un seul pouvoir : celui des Ferrette. Difficile de connaître l'état et le sort réservé au Rossberg durant les six années d'occupation. Les textes rapportent des dommages se chiffrant à 317

exemple en peaux la ville de Masevaux, qui s'érige en grand centre de tannerie au XIV^e siècle. De même, mines et bois sont largement exploités¹⁶. Ces activités nécessitent des infrastructures, comme en témoignent les fermes modernes qui occupent de nos jours encore les pâturages. Espace frontière, le territoire est délimité par des bornes anciennes elles aussi visibles et étudiées dans le cadre du mémoire, tandis que le paysage et les lisières des forêts restent en mouvement.

A côté des deux grandes maisons léodégardiennes coexistent d'autres acteurs secondaires. La ville de Thann obtient en 1497 le droit d'envoyer ses troupeaux sur les chaumes méridionales du Thanner Hubel¹⁷. Le couvent des Franciscains y posséderait également des pâtures et un domaine forestier conséquent¹⁸. Les Ferrette gouvernent la ville de Thann et, en tant qu'avoués de l'abbaye de Masevaux et principaux concurrents de l'abbaye de Murbach, ont également leur rôle à jouer. La ville de Masevaux enfin prend progressivement de l'importance. Entre chacune de ces parties, les frontières s'érigent et marquent par différents procédés le paysage. Les chemins d'accès anciens vers la chaume, connus grâce aux documents cartographiques du XVIII^e siècle, témoignent des anciennes pratiques d'estive. Depuis Masevaux, le chemin le plus emprunté et sûrement le plus ancien pour monter les troupeaux conduit au col du Hundsruck, en contrebas duquel se trouve la petite communauté « montagnarde » de Bourbach-le-Haut, dont le sort est intimement lié à cette activité d'estive comme en attestent les textes.

Malgré tout, les relations sur la chaume entre les différents exploitants paraissent paisibles. Une seule affaire connue oppose les marcaires de la vallée de la Doller aux marcaires de celle de la Thur, dans un contexte de conflit interne à Masevaux¹⁹. Le Rossberg peut toutefois devenir un objet de litige. Le plus important, celui qui oppose l'abbaye de Masevaux aux habitants de la vallée et de la ville homonymes, gagne en intensité avec le temps. Comme pour Munster, le pouvoir laïc prend le pas sur le pouvoir religieux. En 1525, alors que la « guerre des Paysans » bat son plein, les insurgés volent par exemple sur la chaume trente-cinq têtes de bétail appartenant au chapitre de Dames nobles, ainsi que des fromages²⁰. En 1547, les Masopolitains se voient pour la première fois reconnaître un droit d'exploitation sur les chaumes du versant ouest du Rossberg, dont la propriété revient d'ancienneté à l'abbaye²¹. A partir de 1564, l'abbaye ne cède plus sa marcarie aux bourgeois de Masevaux et en 1612, ces derniers en chassent le bénéficiaire du bail. Le 18 juin 1694, l'affaire tourne à l'échauffourée : un représentant légal, venu trancher l'affaire, est arrêté sur ordre du magistrat de la ville avant de s'évader. Entretemps, la guerre de Trente Ans a conduit à un abandon temporaire des sommets, qui retournent à la friche, voire à la forêt. Au XVIII^e siècle, de retour sur les sommets, la ville de Masevaux prend définitivement le dessus sur le chapitre en construisant sa propre marcarie. La chaume occidentale du Rossberg est partagée entre les deux parties en 1772. Une carte est dressée pour l'occasion [Fig. B].

Un siècle et demi plus tard, dans le contexte de la Première Guerre mondiale, le Rossberg s'érige en site stratégique, faisant face au Hartmannswillerkopf et dominant les deux seules villes alsaciennes restées françaises de 1914 à 1918, Thann et Masevaux. Le mémoire a été l'occasion

livres ; les assaillants auraient notamment fait construire un château et tué un ministériel. Les Ferrette mettent par la même occasion en doute l'appartenance de la vallée de Saint-Amarin à Murbach.

¹⁶ METZ, 2008.

¹⁷ AMT, AA1-45. Ce droit est confirmé par Maximilien I^{er} de Habsbourg en 1504.

¹⁸ D'après la *Chronique* des Franciscains de Thann.

¹⁹ « Marcaire » est la francisation du terme *Malker* qui désigne en alsacien le « trayeur de vache ». BIRGY, 2014.

²⁰ ADHR, 1C 4143. Pour la guerre des Paysans, voir BISCHOFF, 2010.

²¹ AMM, FF15. Ce document fait ensuite autorité jusqu'au XVIII^e siècle.

de conduire un chantier archéologique qui a permis la mise en évidence de structures d'artillerie lourde, non documentées par les cartes militaires²².

Enfin, le massif du Rossberg a été étudié en tant qu'espace vécu et exploité. Si la vallée de la Thur et bien plus encore celle de la Doller sont tournées vers l'élevage et pratiquent l'estive au Rossberg, l'exploitation des forêts, de leurs bois et de leurs bêtes, ou encore des sous-sols, ne doit pas être sous-estimée. L'élevage extensif est souvent considéré comme la première forme pérenne d'exploitation des hautes vallées montagnardes. En montagne, l'élevage tire le meilleur parti de l'étagement par une organisation saisonnière des déplacements du bétail. Ce phénomène est bien visible au Rossberg. Au Moyen Âge, cette « conquête » de terres destinées à l'élevage semble avoir atteint ses premières limites. Les chaumes ne sont plus étendues mais entretenues jusqu'à la guerre de Trente Ans : les baux d'amodiation assignent les « fermiers » à « entretenir ladite montagne en bonne estat et la melliorer de mieux quil pourra [*sic*] »²³ grâce notamment à l'usage du surcenage pour faire dépérir les arbres. A l'exception de l'abbaye de Masevaux, qui envoie son propre troupeau au Rossberg, les autres exploitants louent pour plusieurs années les chaumes aux deux maisons de saint Léger afin d'y envoyer des bêtes de la saint Georges (23 avril) à la saint Michel (29 septembre) contre le paiement d'un cens. Les troupeaux de vaches (les seuls renseignés) sont limités à quarante têtes de bétail à partir de l'année 1547. Ce chiffre est globalement respecté de part et d'autre de la chaume et a été conservé dans la pratique. L'étude des archives liées au péage de Saint-Amarin tenu par Murbach nous renseigne encore sur la valeur du bétail, et notamment des veaux. A leur maximum, il est probable que les chaumes du Rossberg aient pu accueillir deux-cent bêtes à cornes. L'habitat de montagne au Rossberg a également été étudié, notamment les « *melckerey* », francisées en « marcairies ». L'emprise au sol de certaines de ces baraques est encore bien visible. Au Rossberg, la technologie LiDar a permis de faire ressurgir la situation de l'ancienne marcairie abbatiale de Masevaux²⁴ [Fig. C]. C'est dans ces marcairies que sont confectionnés les fromages et le beurre, eux aussi étudiés. Les sources renseignent les différentes sortes de fromages produites. Le procès de 1527 lié à la guerre des Paysans nous apprend qu'à cette date déjà sont produits dans la vallée de Masevaux des « fromages de Munster »²⁵. Concernant l'exploitation du bois, la guerre de Trente Ans débouche sur une importante reprise des défrichements sur le Rossberg, qui s'étend sur une bonne partie du XVIII^e siècle et concorde avec d'importants besoins en charbon dans les vallées et en plaine. La dynastie d'Anthès, qui exploite notamment la fabrique de fer blanc de Wegscheid, en devient l'un des principaux acteurs. La cohabitation sur les crêtes entre charbonniers et marcaires n'est d'ailleurs pas chose aisée. Catherine Sitter, veuve d'Anthès, est par exemple poursuivie en justice de 1735 à 1748 par l'abbesse de Masevaux après que ses employés eurent débordé sur les forêts abbatiales²⁶ [Fig. D]. Quant aux ressources minières, depuis le bas Moyen Âge, les autorités qui contrôlent la montagne réaffirment leurs droits sur le sous-sol et lancent des campagnes de prospection. Des filons de fer et de cuivre sont exploités dans le massif. A Wegscheid, au pied du Rossberg, l'activité minière est attestée dès la fin du XIV^e siècle.

²² Les sondages archéologiques se sont déroulés au cours de l'été 2014 sous la direction de Boris Dottori. ORTLIEB, 2015.

²³ Bail de 1591 attribué par l'abbaye de Masevaux à M. Jean-Jacques Brugler. ADHR, 10G 26-23.

²⁴ LiDar : « *light detection and ranging* », ou télédétection par laser.

²⁵ ADHR, 1C 4143.

²⁶ ADHR, série 10G 7-1. Plan d'abornement : AMM DD1 45. Ce dernier document situe notamment les baraques de charbonniers. Plusieurs bornes plantées sont encore en place.

Enfin, à son échelle, il apparaît que le Rossberg répond à la notion géographique de frontière, ce qu'il est, et aux dynamiques qui en découlent. D'un côté « montagne barrière », lorsqu'il dépend de deux abbayes distinctes, le Rossberg s'affirme depuis le XIII^e siècle comme une limite entre deux modèles économiques différents : la vallée de la Doller base l'essentiel de sa prospérité sur l'élevage, tandis que la vallée de la Thur apparaît avant tout comme une route commerciale aux yeux de son propriétaire, l'abbaye de Murbach. D'un autre côté, le Rossberg se révèle comme une « montagne pont ». Loin du cloisonnement imputable au relief, des rapports existent entre les communautés des deux vallées. Son intégration au grand commerce international, due à une situation géographique très propice, ne fait pas de doute. La montagne Rossberg demeure un lien entre le secteur lorrain de Bussang au nord et la plaine d'Alsace au sud-est. Elle s'ouvre encore au sud-ouest sur la région de Belfort, par le biais du Ballon d'Alsace.

Directeur de recherches : Georges BISCHOFF

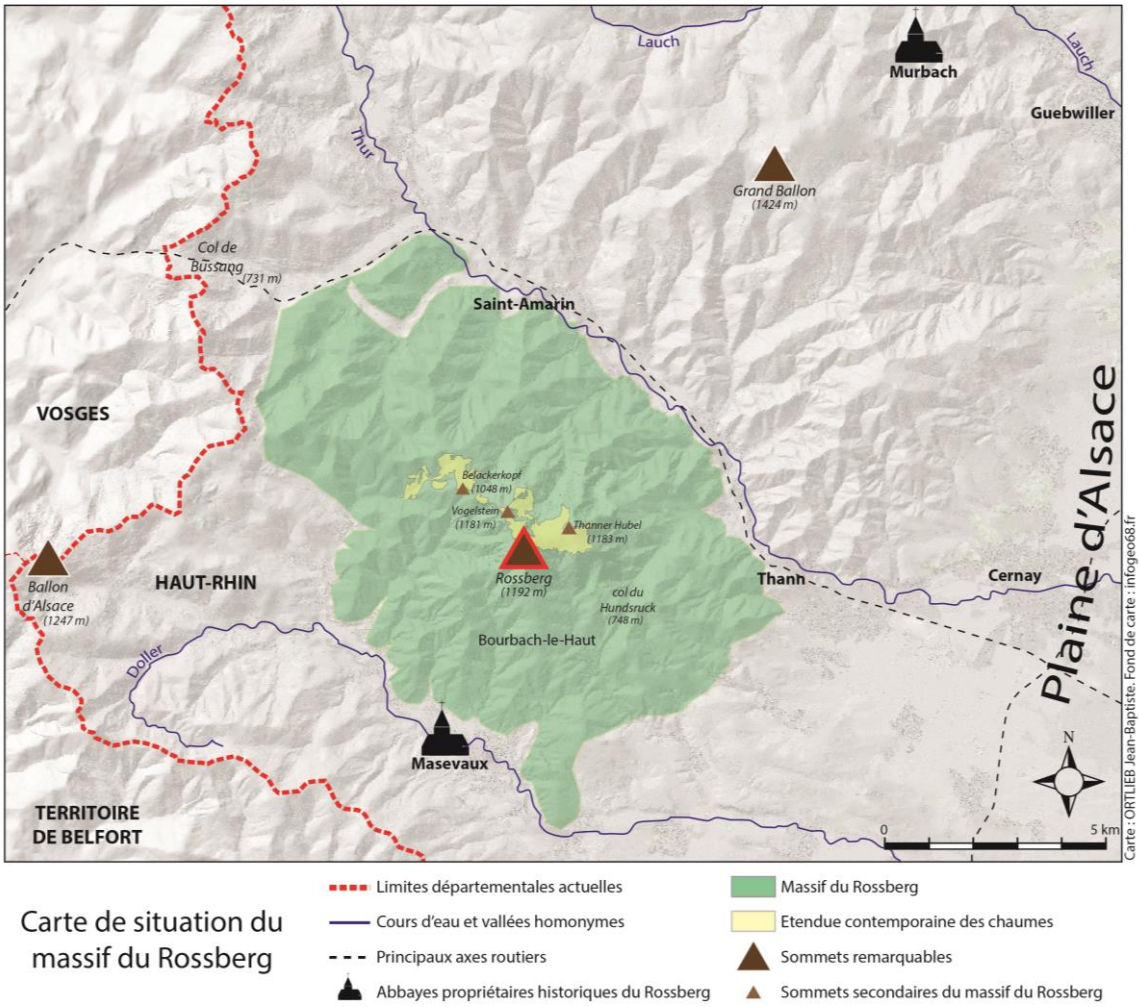


Figure A : Carte de situation du massif du Rossberg.

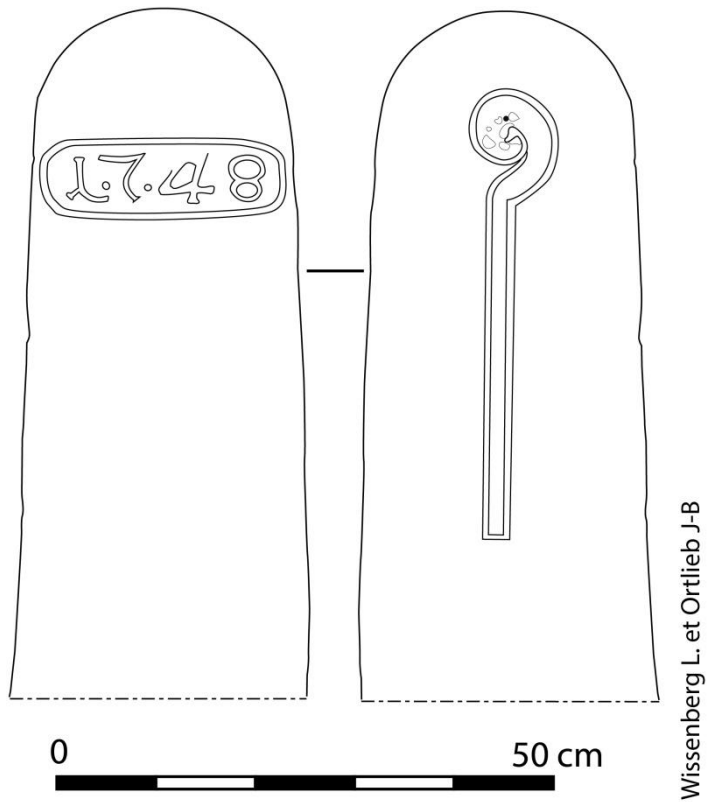


Figure D : Borne de 1748 réalisée suite à l'affaire opposant la veuve d'Anthès à l'abbaye de Masevaux (représentée par la crose).

La comptabilité du prieuré clunisien Saint-Morand d'Altkirch 1523-1578

par Vivien REBJOCK

Etude de quatre comptes (1523-1524, 1547-1550, 1548-1549, 1575-1578) des Archives Départementales du Haut-Rhin (fonds 3H6).

Fondé en 1105 suite à la donation de Frédéric de Ferrette, le prieuré de Saint-Morand d'Altkirch tire son nom d'un personnage qui a fortement marqué le Sundgau. Morand, moine connu pour ses miracles ainsi que pour la rigueur de son observance, a, en effet, fortement contribué au développement de ce monastère, qui connut au Moyen Age un grand rayonnement en raison de son pèlerinage. La comptabilité que le prieuré a émise entre 1523 et 1578, à une période de transition entre le Moyen Age et l'époque Moderne, constitue un corpus très riche en informations. Ce type de document fait son apparition à partir du XIV^e siècle et est tenu par des receveurs chargés de l'administration du domaine. Sans valeur juridique, servant avant tout à connaître l'état de la seigneurie sur une année précise, les livres de compte n'ont pas toujours été conservés et leur exploitation n'est pas toujours aisée. Fournissant de nombreuses informations, cette masse documentaire peut souvent s'avérer difficile à mettre en valeur ; de même, les données inscrites sont parfois peu détaillées et très imprécises. D'un point de vue matériel, ce type de sources est souvent raturé et surchargé d'ajouts divers rendant sa compréhension et leur exploitation parfois délicates. Certaines pratiques comptables particulières rendent leur étude complexe, notamment lorsqu'il y a mélange entre les dépenses en nature et les dépenses en argent, ou lorsque l'on se trouve confronté à une multiplicité de monnaies et de mesures de capacité. Les quatre comptes que nous possédons pour la période étudiée n'échappent pas à la règle : tous sont construits d'une manière différente, ce qui rend les comparaisons difficiles, et tous mentionnent des mesures de capacité et des monnaies très diverses, à la fois françaises et allemandes. Il convient de préciser que les documents ont été rédigés en langue française, dans un territoire de dialectes alémaniques. Cette particularité vient du fait que les prieurs et receveurs du XVI^e siècle sont d'origine romane : de ce fait, une partie des documents comptables ont été traduits.

Les quatre registres comportent de nombreuses informations dans des domaines très variés, qu'il nous est possible d'étudier au travers des achats, ventes et redevances notés par les receveurs successifs. Il est possible de retracer la gestion des receveurs du prieuré au cours du XVI^e siècle, en nous interrogeant sur l'origine des dépenses, sur les sources de revenus et sur l'organisation foncière. La vie des personnages-clefs du domaine est également saisissable au travers des notes prises par les receveurs, pour appréhender le quotidien d'un prieuré alsacien à cette époque.

La gestion financière et administrative du prieuré est assurée par un receveur ; celui-ci est nommé par le prieur du domaine foncier qui décide de déléguer une partie de ses attributions à un ecclésiastique afin de s'occuper de ses autres charges. En effet, les prieurs de Saint-Morand occupent tous divers bénéfices qui les contraignent à se déplacer. Les livres de compte sont donc rédigés par ces intendants afin que son supérieur puisse connaître l'état du monastère chaque année. Ce sont des documents qui recensent les dépenses quotidiennes, les ventes ainsi que les différentes redevances perçues au cours d'une année. Les quatre comptes ont été rédigés par plusieurs personnes distinctes, et couvrent des périodes différentes²⁷. De ce fait, tous n'abordent pas les mêmes thèmes et certains détails sont plus ou moins développés. A cette structure ecclésiastique, s'ajoutent des laïcs, les maires et les fermiers, qui veillent au paiement des cens et des dîmes, et épaulent les différents receveurs au sein du domaine foncier.

D'un point de vue administratif, Saint-Morand est à la tête de plusieurs possessions foncières. Outre le Petit Prieuré de Saint-Morand, situé à Ribeauvillé, le monastère détient des cens et des dîmes dans de nombreux villages du Sundgau. A cela s'ajoutent des terres et des vignes qui ne sont pas toujours clairement identifiables. Cette organisation nous est principalement connue par le compte de 1523-1524 qui détaille l'ensemble des cens et des dîmes perçus, et met en évidence le système de cours domaniales en vigueur à cette époque. Ce sont ces dernières qui nous permettent de connaître partiellement l'activité juridique. Les redevances, quant à elles, permettent de nous faire une idée de l'état financier entre 1523 et 1524 ; pendant cette période, les villages environnants donnent au monastère la somme de 32 751 deniers et 8 787 mesures de céréales²⁸. Ces montants constituent la première source de revenu de Saint-Morand, à laquelle s'ajoutent les ventes du domaine. Néanmoins, le

²⁷ Le premier compte débute en 1523 et se termine en 1524 ; le second couvre la période 1547-1550 ; le troisième débute en 1548 et se termine en 1549 ; enfin, le dernier s'étale entre 1575 et 1578.

²⁸ Le type de céréales (avoine, seigle, épeautre, pois) n'est pas toujours clairement précisé ; par ailleurs, les receveurs mélangent les quantités bien que les céréales soient différentes, ce qui empêche de connaître précisément les quantités de chacune des céréales.

monastère semble, à cette époque, connaître des difficultés financières. En effet, de nombreuses notes ou certains passages conservés font état de dettes dues par le domaine. Les motifs ne sont pas toujours bien explicités mais il semblerait qu'il s'agisse souvent de retards dans le paiement de certaines tâches ou bien d'achats n'ayant pas encore été totalement réglés. Ainsi, selon le compte de 1575-1578, les dettes du prieuré s'élèvent à 128 424 deniers à cette période.

Les quatre comptes de Saint-Morand sont également une mine d'informations concernant la vie quotidienne du prieuré, et tout particulièrement celle de deux personnes : le prieur et le receveur. Les notes successives, prises au quotidien, permettent de retracer une partie de leur vécu au travers de trois prismes : celui des dépenses monétaires, celui des relations sociales dont il est question dans ces comptes et, enfin, les éléments relatifs aux ventes réalisées par le prieuré sur la période étudiée. Il est possible de tirer des résultats intéressants dans des domaines très variés souvent liés à la vie quotidienne. Ainsi, au niveau des dépenses, le prieuré de Saint-Morand consacre une partie très importante de ses revenus - aux alentours de 37 % - aux salaires des domestiques et des artisans. D'autres catégories viennent s'ajouter, notamment les dépenses alimentaires et les frais de gestion ainsi que ceux des déplacements. Ce sont ces quatre grandes catégories qui constituent le plus gros des dépenses. Malgré la diversité des comptes, il est envisageable d'obtenir des résultats très précis dans certains domaines. Ainsi, il est possible de se faire une idée des aliments que le monastère achetait pour compléter sa propre production ou de connaître les déplacements récurrents que le prieur ou le receveur étaient amenés à effectuer. La gestion du prieuré nous est également connue au travers des dépenses liées à la justice, aux taxes payées ou encore aux frais de travaux. Les relations sociales que le prieuré entretient sont également perceptibles dans les comptes, au travers des notes liées au déplacement ou à des détails livrés par les receveurs. Nous disposons ainsi d'un aperçu des possibles échanges que le monastère a pu entretenir, aussi bien avec ses domestiques, qu'avec des personnes d'un rang supérieur, comme d'autres prieurs alsaciens. A ce sujet, il est intéressant de mentionner les échanges entre Saint-Morand et Jean Oporin, qui sont très clairement explicités entre 1548 et 1550. Il semblerait donc que des contacts entre protestants et catholiques aient eu lieu malgré la Réforme.

Enfin, le dernier grand axe d'étude qu'il a été possible de réaliser concerne les travaux agricoles et domestiques, qui sont largement évoqués au travers de ces sources, aussi bien au niveau des dépenses salariales que des tâches précises demandées par le prieuré à ses ouvriers. On y trouve ainsi tout un vocabulaire précis sur les travaux demandés, et il est parfois possible

de connaître les coûts d'exploitation et les rendements pour une année. Nous saisissons donc des moments de la vie rurale au XVI^e siècle au travers des travaux agricoles, mais également grâce aux notes faisant référence à certains bâtiments du domaine. Ainsi, la grange, le moulin ou encore la forge sont fréquemment utilisés par le domaine dans l'exploitation quotidienne. Les inventaires de céréales contenues dans la grange permettent d'en apprendre un peu plus sur la richesse de Saint-Morand, tout en livrant les proportions de chacune des céréales. La forge et le moulin sont, quant à eux, des bâtisses importantes de par les installations qu'elles supposent mais aussi par leur coût d'exploitation et de construction. Selon toute vraisemblance, les deux installations étaient reliées entre elles, ne serait-ce que pour que la forge puisse bénéficier de la force hydraulique avec un système de courroies ; le monastère possédait donc un moulin à fer. Bien que les notes sur ces deux derniers bâtiments soient assez faibles et souvent évasives, il est néanmoins possible de mesurer leur importance grâce aux quantités de céréales qui sont envoyées au moulin, ou encore au travers des salaires octroyés au maréchal pour le fonctionnement de la forge. Le corpus fait également mention de nombreux passages concernant les domestiques et servants employés par le prieuré. Outre les indices que cela fournit sur les relations à l'intérieur du prieuré, ces notes permettent de s'intéresser aux questions relatives à l'emploi et aux rémunérations pour des travaux liés à la domesticité.

En définitive, l'étude de ce vaste corpus n'est pas aisée. En effet, nous y trouvons des éléments très divers concernant aussi bien l'organisation et l'administration du lieu, que des données très hétéroclites et complexe à appréhender sur la vie du domaine ou des personnes ; de ce fait, certains thèmes trop peu évoqués doivent être mis de côté. Les quatre comptes ne sont pas de simples comptabilités en partie double. Ils peuvent parfois s'apparenter à un *journal de bord* qui nous permet de suivre le quotidien d'un prieur, de son intendant, mais aussi des personnes qui œuvrent au sein de ses terres. Nous entrons dans la vie d'un prieuré, bien que nous ne disposons que de quelques éléments ponctuels sur la vie privée des personnes citées. Le parcours de quelques hommes se laisse appréhender à travers les informations contenues dans la comptabilité qui livre de précieux indices sur les mentalités, les goûts, les pratiques ou les activités. À l'évidence, tous les comptes ne se valent pas : ils présentent de grandes disparités de fond et de forme. Ils ne sont pas rédigés et construits de la même façon, et n'abordent pas nécessairement des chapitres similaires. Celui de 1523-1524 demeure la source la plus complète des quatre. Rédigé par Jehan Tissot, il livre un état très précis du domaine foncier de Saint-Morand. Outre une toponymie détaillée, l'auteur a pris le soin de détailler au maximum les dépenses et les rentrées en argent et en nature, tout en

donnant des détails, voire les raisons des achats qu'il a effectués. Les autres comptes ne reprennent pas toujours l'ensemble de ces données. De ce fait, il n'est pas toujours facile de tracer des évolutions globales auxquelles on pourrait s'attendre avec ce type de source.

Ainsi, nous ne connaissons que le solde financier de l'année 1523 : le domaine dépense plus d'argent qu'il n'en reçoit pour l'année 1523 à 1524. Il est impossible de dire ce qu'il en est des autres années. Il faut garder à l'esprit que les sources étudiées ne permettent pas de connaître la totalité des transactions effectuées ni l'ensemble des activités du gestionnaire. En effet, tout ce qui n'a pas été monétarisé n'a pas été noté. Par conséquent, les éléments de troc n'apparaissent pas, ni les déplacements qui n'ont engendré aucune dépense. Nous ne connaissons donc qu'une partie de la vie quotidienne du prieuré, au travers du filtre d'un receveur qui ne détaille pas toujours ses notes.

Néanmoins, il est possible d'obtenir des connaissances précises sur le devenir de ce prieuré au cours du XVI^e siècle. Nous pouvons ainsi cerner quelles sont les évolutions qu'il a pu y avoir depuis la période médiévale. C'est une étude de cas d'un domaine foncier alsacien qui peut être mis en comparaison avec d'autres, afin de tirer des conclusions globales de la conjoncture qu'il y a pu avoir durant ce siècle, pour des monastères clunisiens et, dans une moindre mesure, pour d'autres domaines fonciers alsaciens.

Direction de recherches : Georges BISCHOFF

Les recluses de Sainte-Catherine de Haguenau. L'évolution d'une communauté féminine entre 1371 et 1450

par Anne Aubin

1. Présentation sommaire du sujet

Cette étude porte sur les recluses de Sainte-Catherine de Haguenau. Les sources relatives à ce reclusoir sont conservées aux archives municipales de Haguenau sous les cotes GG 29 à GG 31. Elles permettent de retracer la vie de cette communauté féminine entre 1371 et 1450. Cette dernière est née d'une scission du reclusoir d'Eschbach en 1371. La charte de partage des biens de la communauté²⁹, révèle qu'une partie de ses membres, à savoir quatre sur sept³⁰, migre alors à Haguenau où elle s'installe dans un ancien béguinage appelé du nom de son fondateur, Gotfrid Voigters Gotteshus. L'année suivante, une chapelle dédiée à sainte Catherine est consacrée par l'évêque suffragant de Strasbourg. Le reclusoir se situe en ville, près de la porte, aujourd'hui disparue, de Bischwiller. En 1411, une nouvelle scission a lieu : une partie de la communauté part s'installer à Dorlisheim auprès des chevaliers de Saint-Jean. En 1450, le reclusoir cesse d'exister. Ce n'est qu'un quart de siècle plus tard, en 1473, que des Pénitentes prennent possession des bâtiments ayant appartenu aux recluses.

Par le choix de ce titre, nous avons souhaité mettre en avant les résultats de deux ans de recherche concernant cette communauté de femmes dont le statut a été délicat à cerner. Il s'agissait d'étudier l'évolution d'une communauté féminine dite « semi-religieuse » ayant vécu au reclusoir de Sainte-Catherine de Haguenau entre 1371 et 1450. Cette notion de « semi-religieuse » reste un point fondamental de ce mémoire. En effet, il s'agit de comprendre le parcours de femmes laïques prenant la décision de s'insérer dans le monde religieux par le biais d'une solution atypique.

Le choix de ce sujet s'est effectué sur plusieurs mois, après une lecture soutenue concernant l'état des travaux actuels sur l'histoire de la femme dans son ensemble, puis la vie de cette dernière en reclusoir. Paulette l'Hermitte-Leclerc, pionnière dans le domaine,

²⁹ AMH GG 29/1, 1371.

³⁰ AMH GG 29/1, 1371. Il s'agit de *Swester Grede Ritterin, der von Valkenstein, swester Gerlinde und swester Annen die in der vorgeantenen closen zü Hagenowe sint*. Les recluses restant à Eschbach sont *der vorgeantenen swester Husen, swester Dinen und swester Gretrut die in der vorgeantenen closen zü Eschbach sint*.

demeure l'axe central de ces lectures. Étudier cette communauté féminine installée en Alsace permet d'appréhender par une vision régionale le développement de ce type de mode de vie. Le reclusoir de Sainte-Catherine de Haguenau et le vaste corpus que ce dernier laisse derrière lui permettent à l'historien de cerner sur une tranche chronologique bien précise l'évolution d'une communauté féminine, parvenant à subsister trois quarts de siècle dans un quotidien religieux dominé habituellement par le versant masculin. Le reclusoir féminin au sein de la ville est un sujet intéressant offrant la particularité de saisir le fonctionnement religieux d'un système s'intéressant traditionnellement à l'homme.

Une autre richesse de ce sujet est qu'il a permis de faire converger les différents intérêts portés à l'histoire médiévale : l'histoire de la femme dans son ensemble (indépendance, marginalisation, pouvoir...), l'histoire religieuse et celle de la domination que l'Église a pu exercer sur la société mais également la paléographie médiévale allemande.

2. La réclusion au Moyen Âge

La réclusion est un phénomène de spiritualité extrême caractérisant la période allant du XI^e au XV^e siècle. En Alsace, de nombreux reclusoirs sont attestés durant cette période. Dès le XI^e siècle, une recluse du prénom d'Utica vivait à proximité de Saint-Pierre-le-Jeune³¹. Les reclus, essentiellement des recluses pour la plupart des cas, sont plus nombreux à la fin du XII^e siècle et se raréfient à la fin du XV^e siècle, au point de devenir des cas isolés. Entre ces deux intervalles, leur nombre est suffisamment important pour avoir un aperçu de ce que fut la réclusion en ville. Dans les sociétés chrétiennes, la figure de l'ermite demeure un modèle très prisé par les fidèles. Du désert à la forêt, sur un terrain le plus souvent marqué d'un relief accidenté, l'iconographie dépeint de nombreuses situations d'ascèse.

Néanmoins, au Moyen Âge, cet érémitisme a été confronté aux communautés humaines, aux institutions ecclésiastiques ainsi qu'aux réalités politiques. La figure de l'ermite s'est peu à peu transformée, évoluant avec une société en effervescence marquée par des bouleversements démographiques, économiques, religieux et politiques. L'érémitisme s'est démocratisé chez les femmes laissant une place nouvelle à cette dernière dans l'historiographie du Moyen Âge. Le modèle de la recluse, dont l'évolution est similaire à celle de l'ermite, permet une étude intéressante des pratiques religieuses féminines sur l'extrême fin du Moyen Âge. En effet, à la différence des ermites, les recluses ne sont jamais seules : vivant

³¹ PFLEGER (Luzian), *Kirchengeschichte der Stadt Strassburg im Mittelalter*, Colmar, 1941, p. 91.

pour la plupart au cœur des villes, elles dépendent directement de la population et ont une utilité sociale puisqu'elles prient et font pénitence pour les habitants.

Cette étude s'est fondée sur deux aspects principaux, constituant les deux grands axes de ma recherche. Il a été nécessaire dans un premier temps de comprendre le fonctionnement global de la vie en reclusoir ainsi que les impacts religieux ayant engendré l'évolution du reclusoir et sa disparition. Le fil conducteur de ce premier grand axe se concentre donc sur l'évolution de ces « semi-religieuses » dans le cadre particulier que constitue le reclusoir. Comprendre l'évolution de ces femmes ainsi que leur place dans la sphère politico-religieuse de Haguenau permet de mettre en lumière l'histoire d'un genre et son évolution. Le second grand axe de cette étude a porté sur l'environnement liturgique du reclusoir permettant aux femmes d'accéder au sacré. Cette partie vise à démontrer la possibilité pour les recluses de vivre leur foi de façon solitaire, tout en demeurant à proximité de la ville. Les inventaires des objets liturgiques du reclusoir offrent la possibilité d'étudier plus finement la piété de cette communauté. De plus, une étude comparative avec d'autres communautés religieuses évoluant dans la même tranche temporelle que le reclusoir de Sainte-Catherine de Haguenau montre la singularité de ces femmes venues d'Eschbach. Cette approche fournit des réponses essentielles permettant de cerner la sphère institutionnelle dans laquelle ces « semi-religieuses » s'engouffrent, incorporant au sein de leur reclusoir une mystique leur conférant une légitimité allant au-delà de l'espace dévotionnel.

3. Le reclusoir Sainte-Catherine de Haguenau

La scission du reclusoir d'Eschbach est à l'origine de la communauté Sainte-Catherine de Haguenau. Par manque de sources, seules quelques hypothèses peuvent être formulées à ce sujet. À partir du XII^e siècle, les recluses au contraire des reclus qui tendent à disparaître, se multiplient, notamment dans les villes. Or leurs prières, et bien entendu leur silence, sont en partie consacrés au salut de la ville. Ainsi un départ vers Haguenau d'une partie de la communauté d'Eschbach reflète peut-être un éventuel souhait émis par la ville de Haguenau d'accueillir de telles femmes. A ce sujet, la famille Ritter semble avoir joué un rôle essentiel. En effet, Grede Ritterin est citée comme première maîtresse de la communauté en 1371. L'année d'après, son père, Ulrich Ritter fonde la chapellenie du reclusoir. Par ailleurs, il est également envisageable que le reclusoir d'Eschbach ne fut plus assez grand pour accueillir une communauté comptant un nombre « exceptionnel » de recluses, à savoir sept. Comme les femmes n'avaient pas accès au sacerdoce, la maîtresse du reclusoir ne pouvait pas assurer de

rôle spirituel, ses fonctions se limitaient à l'encadrement et à la gestion matérielle du reclusoir. C'est pourquoi, en 1377³², les recluses sont placées sous la dépendance du curé de la paroisse Saint-Georges de Haguenau par l'évêque de Strasbourg, Frédéric de Blankenheim. A l'époque, la paroisse Saint-Georges est aux mains des Johannites. Néanmoins nous pouvons supposer une incorporation « officieuse » dès les premières années d'existence du reclusoir, les femmes n'ayant pas la possibilité de vivre en communauté religieuse détachée de la tutelle masculine et ecclésiastique. Cinq ans plus tard, en 1382, une charte de Cunrat von Brunsperg, alors maître des Johannites en Allemagne, nous apprend que les recluses de Haguenau se donnent corps et biens à l'ordre de Saint-Jean³³. Par cet acte, les recluses de Sainte-Catherine restent libres de jouir pleinement de leurs biens tant que leur communauté existe. Si elle venait à disparaître, l'héritage reviendrait à la maison de Dorlisheim³⁴. Par les modalités de cet acte, les recluses conservent la gestion de leurs biens et peuvent continuer à accroître leur temporel par le biais de rentes ou d'achats de terrains voire de propriétés.

Par ailleurs, un sentiment missionnaire perdue à l'extrême fin du Moyen Âge laissant la place à une attente spirituelle plutôt qu'aux impératifs de la guerre sainte. Les ordres militaire-religieux témoignent ainsi des mutations ecclésiologiques du Moyen Âge tardif. Fondée sur des impératifs guerriers, la fin des croisades marque l'engagement dans l'accueil et le soin des nécessiteux dans lequel s'engagent ces ordres. Il apparaît ainsi logique que la communauté de recluses de Sainte-Catherine de Haguenau tente de s'intégrer au sein d'une communauté vouée à l'entraide, dont la mission évangélique perdue au cours des siècles. De plus les institutions hospitalières bénéficièrent du soutien d'élites urbaines encore attachées à la dimension rédemptrice de l'aumône aux pauvres même après la perte de prestige des ordres militaires à partir du XIV^e siècle. La seconde raison qui explique ce phénomène est marquée par le fait que les ordres hospitaliers eurent un rayonnement régional. En s'offrant à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, les recluses s'inséraient au sein d'une structure ayant les ambitions auxquelles elles aspiraient en se faisant recluses. De ce fait, elles ont pu continuer de vivre pleinement leur dévotion tout en sécurisant leur héritage. En effet, la vie en réclusion demeure un

³² AMH GG 29/5, 1377.

³³ AMH GG 29/8, 1382 : [...] *die ersamen geistlichen jungfrowe Katherine meisterinne der closenerynen und die closenerynen der closen ze sant katherinen zu Hagenowe gemeynliche umb yre selen heil und sundere liebe und mynne dy sy hant zu den guten herren zu sant Johanse und unserm orden yr libe und yr güt die sy nû in zit hant oder harnach gewonnen mügent genzlich und eigenliche geben und uffgelassen hant [...].*

³⁴ AMH GG 29/8, 1382 : [...] *Also doch wenne daz also kommet und gevellet, daz die obgenante close lidig stande wurt oder daz die vogenanten closenerin abgestorbent, daz dan unser orden und sunderlich ein commendur und die bruder des huses zu Doltzheim, die dan zer zit werdent oder sint, die obgenante close in yre hant und gewalt nemmen sullent und dan mit tun und ordenen als yr consciencie und bescheidenheit sy wiset daz gotteslob und ere alre meyste sige [...].*

phénomène « effrayant », l'Église ne possédant que peu de contrôle sur l'institution. Donner leurs biens en héritage à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem permit donc aux recluses de s'assurer que ces derniers reviendraient à une institution religieuse, et ne seraient pas légués à une communauté laïque.

En 1411, une nouvelle scission a lieu, une partie des recluses de Haguenau s'installe à la commanderie Saint-Jean de Dorlisheim. Comment expliquer que ces recluses migrent à Dorlisheim ? Dans une charte datée de 1413, Gertrud Claus est citée comme *swöster zù Dorelisheim*³⁵ (sœur de Dorlisheim). Cette dénomination rompt avec la traditionnelle appellation d'*inclusa* dans les chartes latines de notre corpus ou de *kloenerin* dans les chartes allemandes. Cette qualification de « sœur » confère une dimension beaucoup plus large. Jouissant du statut de sœur de la commanderie, ces dernières auraient de ce fait prononcé leurs vœux, les projetant dans la sphère ecclésiastique officielle. Le terme de « sœur de la commanderie » reste néanmoins à considérer avec beaucoup de prudence. Il s'agit vraisemblablement d'une religieuse qui s'est « donnée » à l'ordre, en tout cas qui s'est associée spirituellement à lui. Les chartes ne livrant pas plus de renseignements, il n'est pas possible d'affirmer de manière péremptoire qu'elle ait obtenu le statut de « sœur » comme il existait des « frères hospitaliers ». Les recluses peuvent tout à fait rester recluses tout en entrant dans la confraternité de la commanderie.

Le destin des recluses ayant migré à Dorlisheim nous échappe complètement, faute de sources. Quant à celles restées à Haguenau, elles continuèrent à développer le temporel de leur institution. Les documents à notre disposition permettent aussi d'entrevoir leur spiritualité centrée sur les cultes christique et marial.

4. Les conclusions auxquelles a mené cette étude

Le principal thème abordé tout le long de ce mémoire fut le statut de ces femmes lors de leur installation à Haguenau. Nous avons pu constater que le choix de la réclusion s'offrait à des femmes n'ayant pas une dot suffisante pour intégrer un ordre religieux reconnu par l'Église. Cette dernière n'ayant émis aucune règle à l'attention des recluses, elles durent s'attacher à vivre leur dévotion en marge des institutions ecclésiastiques. Les recluses de

³⁵

AMH GG 29/24, 1413.

Sainte-Catherine de Haguenau étaient issues de différentes couches sociales. Parmi elles, on relève Margred, la fille de l'ancien greffier de la ville de Strasbourg, Conrad von Brende, ou encore Ennelin, fille de l'écuyer Bödelin von Achenheim. Une autre recluse est appelée « celle de Falkenstein », peut-être de la famille noble éponyme. D'autres enfin sont désignées uniquement par leur prénom. La principale difficulté rencontrée concernant le statut de ces femmes fut la définition du terme « recluse ». En effet, deux chartes évoquent la sortie définitive de deux recluses. Le mariage est peut-être l'une des explications pour cette sortie. Nous avons évoqué les raisons ayant pu pousser ces dernières à quitter le reclusoir, notamment la possibilité de se marier. Ces sorties marquent donc le caractère non définitif d'une vie dans un reclusoir, venant trancher avec la vision traditionnelle que l'histoire possède des recluses. Ces dernières furent-elles libres de leurs mouvements ? Différents éléments tendent à prouver le contraire. Nous avons constaté que le droit canonique médiéval ne réservait aucun écrit aux recluses. C'est par recoupement entre le statut général de la femme et celui de la Vierge dans le droit canonique que nous avons pu dresser une esquisse du profil de la recluse et de son statut au regard de l'Église. Ne figurant dans aucun écrit canonique, il apparaît logique que les recluses purent gérer leur quotidien en parfaite autonomie. Cependant dès 1377, les recluses furent placées sous la dépendance du curé de la paroisse de Saint-Georges de Haguenau, ce qui prouve que ces recluses ne furent pas délaissées par l'Église. Pour autant, leur statut de recluse ne se modifia pas. Les chartes postérieures à 1377 évoquent toujours ces dernières sous le terme de « recluses », bien qu'elles aient été intégrées à la vie de la paroisse. Le même phénomène intervient en 1382 lorsque les recluses se donnent corps et biens à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Vivant sous la règle de saint Augustin, nous pouvons supposer que les recluses se plièrent à la règle monastique de l'ordre. Mais aucune charte ne mentionne l'évolution de leur statut.

Les recluses de Sainte-Catherine de Haguenau furent à de nombreuses reprises qualifiées de « semi-religieuses » au cours de cette étude. Ce statut semble le plus approprié pour le mode de vie que choisirent ces femmes. Le phénomène le plus intéressant se rattachant à la fonction de la recluse au sein de la ville fut la relation que ces dernières entretenaient avec Haguenau. La réclusion renvoyant à une vie d'isolement, on pense à une certaine marginalisation de la femme au sein de la ville. Cependant, cette étude a permis de mettre en avant les relations qu'entretenaient les recluses avec Haguenau. Ces dernières furent en contact avec la population par l'intermédiaire de baux, d'achats ou de ventes que le reclusoir de Sainte-Catherine de Haguenau réalisa dans le cadre de son activité économique.

La vie dans ce reclusoir ne fut donc pas un vecteur de marginalisation. Après leur entrée au reclusoir, les recluses de Haguenau restèrent en contact avec la vie extérieure par l'intermédiaire de leurs familles – impliquées dans la vie économique du reclusoir – et la population avec qui elles mirent en place de nombreuses constitutions de rentes.

Enfin l'environnement liturgique fut le dernier axe d'étude de ce mémoire. L'intérêt porté à la vie dévotionnelle des recluses a permis de cerner la façon dont ces femmes ont allié vie religieuse et vie temporelle. La dévotion des recluses est marquée par le culte marial. Le reclusoir Sainte-Catherine possédait une statuette de la Vierge en ivoire valant 20 florins, et des habits précieux pour l'habiller. Parmi les parures de la Vierge, on note encore des bagues en or et en argent avec des pierres précieuses. La communauté possédait également huit statuettes de l'Enfant Jésus, qu'on habillait de robes et de chemises précieuses, décorées de perles, d'or et d'argent. Les divers objets liturgiques cités dans les inventaires dressent un panorama de l'espace dévotionnel du reclusoir et permettent de comprendre de quelle manière les recluses ont pu avoir accès au sacré.

Cette étude qui présente un réel intérêt pour l'histoire de la femme a également permis de comprendre comment les recluses furent petit à petit intégrées par la société et l'Église.

Direction de recherches : Elisabeth CLEMENTZ

La bibliothèque municipale de Sélestat de 1887 à 1950, étude d'une patrimonialisation, par Pia Romanus

Enjeux du mémoire

Née en 1452 à la suite du legs de Jean de Westhus, recteur de l'église paroissiale, la bibliothèque municipale de Sélestat est considérée comme la plus ancienne bibliothèque d'Alsace. Grâce à cette ancienneté et à la générosité des nombreux donateurs (souvent liés à la célèbre école latine de Sélestat), ses collections sont riches d'ouvrages précieux : quelques centaines de manuscrits, un demi-millier d'incunables, près de 7000 imprimés du XVI^e au XVIII^e siècle et encore de nombreux ouvrages des XIX^e et XX^e siècles. Installée de 1889 à 2015 dans l'ancienne halle aux blés de Sélestat, elle a été déménagée il y a peu en raison d'importants travaux de restructuration.

L'institution est bien connue pour la période des XV^e et XVI^e siècles : étudiée par plusieurs historiens, elle a fait l'objet de plusieurs articles dans *l'Annuaire des Amis de la bibliothèque humaniste*. La suite de son histoire, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, est moins connue et n'est que très partiellement éclairée de la fin des années 1880 aux années 1950. Quelques auteurs nous permettent d'en savoir plus sur la bibliothèque et ses bibliothécaires : Joseph Gény, Gustav Knod, Alexandre Dorlan, Paul Adam, Maurice Kubler, Hubert Meyer³⁶
[1](#).

³⁶ GENY Joseph, KNOD Gustav, *Die Bibliothek zu Schlettstadt. Festschrift der Einweihung des neuen Bibliotheksgebäudes am 6. Juni 1889*, Strasbourg, Du Mont- Schauberg, 1889.
ADAM Paul, *L'Humanisme à Sélestat : l'école, les humanistes, la bibliothèque*, Sélestat, Stahl, 1987 (5^e éd.).
DORLAN Alexandre, *Histoire architecturale et anecdotique de Schlettstadt*, 3 tomes, Paris, J. Tallandier, 1912.
KUBLER Maurice, « A travers la galerie des visiteurs de la Bibliothèque Humaniste », dans *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque de Sélestat*, 17, 1967, p.133-144.
MEYER Hubert, « La Halle aux Blés de Sélestat. L'installation de la bibliothèque dans ces locaux », dans *Annuaire des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, 39, 1989, p. 7-22.
MEYER Hubert, « Sélestat, la Bibliothèque humaniste », dans Banque CIC pour le livre, Ministère de la culture, Direction du Livre et de la Lecture (dir.), *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions. Volume 4, Alsace, Franche-Comté*, Paris, Payot, 1995, p. 110-119.
MEYER Hubert, « Création et développement de la bibliothèque paroissiale de Sélestat », dans *Annuaire des Amis de la Bibliothèque humaniste de Sélestat*, 2002, 52, p. 19-25.
On trouve une biographie réalisée par Hubert Meyer pour chacun des bibliothécaires dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne* (Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace (dir.), Strasbourg, 1982-2007).

Cette période peu connue qui court de l'arrivée de Joseph Gény au poste de bibliothécaire (1887) à la fin du deuxième conflit mondial offre ainsi des pistes de recherches intéressantes, d'autant plus que la bibliothèque s'est particulièrement développée sous l'action des trois bibliothécaires de l'époque : Joseph Gény (1861 – 1887 – 1905), Joseph Clauss (1868 – 1905 – 1919) et Joseph Walter (1881 – 1919 – 1950). L'institution évolue également au sein d'une sphère culturelle alsacienne et européenne et gagne en importance pour et à Sélestat, où se crée en 1951 la Société des Amis de la Bibliothèque.

L'objectif de cette recherche est donc de faire le point sur ces évolutions : étudier le développement des fonds de la bibliothèque, son accessibilité, son rayonnement culturel, la manière dont ses acteurs se sont investis. Le but est également d'observer les étapes du processus de patrimonialisation de la bibliothèque qui suit son cours à cette époque. Par cette expression, j'entends la prise de conscience de la richesse des fonds et les investissements réalisés pour les protéger, les ordonner, permettre leur transmission et les rendre accessibles au public.

Sources

Les sources sont principalement issues des archives sélestadiennes, car c'est surtout dans le cadre municipal que la bibliothèque est gérée. Les documents les plus consultés sont de la correspondance administrative entre les différents acteurs de la bibliothèque, principalement entre les bibliothécaires et le maire, qui est l'interlocuteur direct entre la bibliothèque et le conseil municipal. Les autres lettres sont échangées entre le maire et les autorités étatiques, entre le maire et des particuliers/des entreprises, le bibliothécaire et des particuliers. Parmi les sources les plus importantes figurent aussi les rapports d'activité annuels des bibliothécaires : la série est incomplète mais donne des éléments essentiels, notamment sur les changements procédés dans les locaux, des statistiques d'achats, de prêts ou de visites, des détails sur l'avancée dans les travaux de catalogage. Les procès-verbaux du conseil municipal et leurs copies ont aussi été très utiles pour connaître les prises de décisions importantes concernant la bibliothèque et les bibliothécaires. Enfin, parmi les sources municipales figurent des factures, quelques plans et documents iconographiques.

Deux autres fonds de sources ont été mobilisés : les Archives Départementales du Bas-Rhin (qui donnent quelques éléments sur l'après seconde guerre mondiale) et les Archives de la Bibliothèque Humaniste, auxquelles je n'ai cependant eu accès qu'à partir de février 2016, et de manière restreinte. Le temps a donc manqué pour exploiter au mieux ces documents qui ont cependant apporté des éléments nouveaux et intéressants, notamment des listes d'achats, d'abonnements et d'emprunts.

Résultats des recherches

J'ai mené les recherches sur la bibliothèque de Sélestat à travers quatre grandes thématiques : la première partie a été consacrée aux acteurs de la bibliothèque et aux relations entre eux, la deuxième partie porte sur les fonds de la bibliothèque, la troisième aborde la question des efforts de conservation et de mise en valeur des fonds, enfin le

mémoire se termine sur une partie dédiée au fonctionnement de l'institution et à son rayonnement culturel. Ce qui suit est une présentation des résultats, chapitre par chapitre.

Les acteurs de la bibliothèque municipale de Sélestat

Le chapitre 1 permet de faire de le point sur le parcours des bibliothécaires, leurs actions et leur relation avec la mairie. On se rend compte notamment que les bibliothécaires sont de plus en plus professionnalisés à leur arrivée au poste. La relation avec la mairie a été très différente selon les époques : si Walter semble avoir travaillé en très bon termes avec la mairie, ce n'est pas le cas de Clauss qui s'est d'ailleurs vu expulsé hors d'Alsace après la Première guerre mondiale.

Le chapitre 2 observe les liens entre la bibliothèque et la municipalité, leur mode de communication et la manière dont l'une administre l'autre. C'est l'occasion de mettre en lumière le rôle, encore très peu connu, de la commission en charge de la bibliothèque établie par le conseil municipal. Cette commission n'a pas été maintenue durant toute la période et ne joue pas un rôle fondamental dans la gestion des fonds ; en revanche, son influence est importante dans le fonctionnement quotidien de la bibliothèque (établissement du règlement de l'institution, des règlements de service du portier et du bibliothécaire, fixation des règles de prêt d'ouvrages précieux). Dans ce même chapitre, le rôle central du maire dans la communication entre mairie et bibliothécaire est également analysé.

Le chapitre 3 est consacré à l'étude de l'influence des autorités nationales et régionales sur l'institution en comparant les périodes allemande et française. On voit notamment comment s'investissent ces autorités (par des apports financiers, des visites d'inspection...). On voit aussi que les autorités françaises sont plus présentes que les autorités allemandes dans l'administration de la bibliothèque et y mènent une politique de réappropriation plutôt active.

Du point de vue du processus de la patrimonialisation, on note ainsi un investissement de plus en plus poussé des acteurs envers l'institution : la municipalité engage des bibliothécaires au niveau de compétences de plus en plus élevé et elle investit toujours plus dans la bibliothèque, notamment de manière financière. Tous les acteurs sont conscients de l'aspect patrimonial des fonds, y compris les autorités étatiques.

Les fonds de la bibliothèque municipale de Sélestat : historique, développement et inventarisation

Le chapitre 4 du mémoire présente l'aspect patrimonial des fonds et en fait l'historique de leur naissance et développement jusqu'en 1887. Elle n'apporte pas de nouveautés, mais permet de faire un bilan. Elle permet surtout de comprendre que le processus de patrimonialisation de l'institution débute dès les années 1840.

Le chapitre 5 fait l'analyse du développement des fonds de 1887 à 1950. On en observe ainsi l'accroissement à travers les administrations des différents bibliothécaires, leurs moyens d'acquisition (achats ou dons) et la typologie des ouvrages acquis. Les fonds passent de 6000 à 40 000 volumes de 1870 à 1939 ; ils ont particulièrement augmenté dans le domaine des ouvrages scientifiques et des alsatiques (ils font partie des politiques d'acquisitions suivies par les bibliothécaires). Jusque dans les années précédant la Première guerre mondiale, c'est surtout grâce aux dons que les enrichissements se réalisent. Dans ce

chapitre, une étude est consacrée aux acquisitions exceptionnelles : c'est-à-dire les dons ou achats particulièrement précieux, tel le Legs Lévy (1933).

Le chapitre 6 s'ouvre sur l'historique des travaux d'inventorisation dont les fonds ont fait l'objet jusqu'en 1887. Puis, l'administration de chaque bibliothécaire est étudiée plus en détail, notamment celle de Joseph Walter : grâce à l'investissement financier de la ville (27 150 francs de crédits accordés pour cette entreprise), son travail aboutit à la création des trois volumes du *Catalogue général de la bibliothèque municipale*, l'ouvrage le plus achevé qui ait jamais été réalisé jusque là.

On peut ainsi voir que l'aspect patrimonial des fonds est reconnu par tous depuis longtemps, et cette qualité est maintenue par de nouvelles et précieuses acquisitions. La bibliothèque développe particulièrement son fonds scientifique qui offre aux chercheurs une base de travail, mais elle développe aussi un fonds populaire destiné à la distraction des citoyens de la ville. Après les tentatives infructueuses de Joseph Gény et Joseph Clauss, l'indispensable travail de catalogage est finalement mené à bien et rend accessibles toutes ces collections au cours des années 1920.

Les efforts menés pour la conservation et la mise en valeur de la bibliothèque dans la halle aux blés

Le chapitre 7 reprend l'épisode du transfert des collections dans la halle aux blés, qui est déjà bien connu et raconté par un article de Hubert Meyer². La question est présentée dans un contexte plus général (notamment français) de création de bâtiments pour les bibliothèques au XIXe siècle et on s'interroge aussi dans une moindre mesure sur le rôle du bibliothécaire.

Le chapitre 8 s'attache à étudier l'organisation de la halle aux blés jusque dans les années 1950 et le renforcement de ses fonctions culturelles. On voit ainsi les modifications établies dans l'organisation générale de la halle : le rez-de-chaussée devenant par exemple une salle de vente aux enchères, il est aussi question un moment d'installer dans les locaux de la bibliothèque une bibliothèque populaire et un musée.

Le chapitre 9 montre les opérations de mise en valeur et de conservation des collections qui ont été réalisées. On note ainsi une modernisation des locaux au niveau des équipements (électricité, téléphone, eau courante), mais aussi d'importants efforts d'embellissement avec la réalisation d'une mosaïque sur la façade ouest du bâtiment et l'installation de nombreux objets artistiques et historiques dans les locaux (tableaux, pierres tombales). Tous ces efforts de mise en valeur mènent à la création d'un véritable « temple du savoir ».

Par leurs efforts conjugués, municipalité et bibliothécaires parviennent ainsi à garantir aux fonds une meilleure conservation, un accès plus facile et une mise en valeur tout à fait solennelle, ajoutant ainsi un nouvel aspect patrimonial.

Le fonctionnement et le rayonnement culturel de la bibliothèque municipale de Sélestat

Le chapitre 10 fait le point sur le fonctionnement de la bibliothèque, notamment par l'étude de ses règlements et du rôle du portier ou de la portière, ainsi que par l'étude des statistiques de prêts. Le fonctionnement de la bibliothèque permet à tout visiteur d'apprécier les collections de deux manières : d'une part, l'étude sur place et l'emprunt d'ouvrages et

d'autre part, les visites plus « muséales » de l'institution qui est ouverte dans ce but le dimanche. Administrateurs et utilisateurs communiquent entre eux par écrit pour s'organiser et observent qu'au fil du temps, le public de la bibliothèque se démocratise un peu. Il est cependant essentiellement constitué d'érudits, d'écoliers ou d'étudiants.

Le chapitre 11 met en lumière le rayonnement culturel de l'institution à travers l'Alsace et le monde. Les administrations Gény, Clauss et Walter ont été riches en événements et échanges culturels (au début des années 1920, les locaux accueillent par exemple la collection Spetz). La réputation des bibliothécaires et la place de la bibliothèque au sein d'une politique touristique naissante contribuent à augmenter sa notoriété qui dépasse largement le champ local. Elle continue à accueillir les visiteurs comme à prêter des ouvrages à l'étranger.

Le chapitre 12 étudie avec détails les mesures de sauvegarde dont la bibliothèque a fait l'objet pendant les conflits mondiaux, ainsi que l'action que les autorités nazies ont menée sur elle. Elle devient notamment un enjeu pour les autorités du III^e Reich qui l'intègrent dans leur dispositif culturel et idéologique destiné à germaniser la population, notamment en y organisant des événements et en y installant une *Volksbücherei* (un des fers de lance de la politique de germanisation des territoires annexés).

La bibliothèque paraît un lieu accessible aux citoyens de la ville, qui en font facilement la visite. Elle est utilisée localement, mais également par des étrangers qui parfois viennent de loin. Ceux-ci interagissent également avec la bibliothèque par une riche correspondance qui montre que son rayonnement est international. Au niveau sélestadien et alsacien, la bibliothèque est pleinement active dans la vie culturelle. Les deux conflits mondiaux sont des épisodes qui mettent particulièrement en lumière le fait que les autorités sont conscientes de sa valeur : autorités allemandes, françaises et nazies prennent des mesures pour mettre les fonds à l'abri, et les autorités nazies en font un outil essentiel pour la germanisation des Sélestadiens.

Bilan

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, le bilan concernant le développement de la bibliothèque paraît tout à fait positif. Né au cours des années 1840, le processus de patrimonialisation de l'institution par la municipalité et les habitants se poursuit, de telle sorte qu'elle semble véritablement appartenir au paysage de la ville en 1950.

Municipalités, autorités régionales et nationales et particuliers s'investissent de plus en plus pour son développement, tant au niveau des achats et dons de livres que des finances ; les bibliothécaires sont de plus en plus professionnels et réalisent de grands travaux (aménagement dans la halle aux blés, inventaires des collections). Les fonds progressent ainsi considérablement et donnent à la bibliothèque une place honorable dans le ratio du nombre de livres par rapport au nombre d'habitants. Ils gardent un caractère historique et patrimonial notable, renforcé par l'aspect solennel que prennent les fonds lorsqu'ils se voient accompagnés d'objets d'art. Le public et les habitants investissent également de plus en plus la bibliothèque qui voit son nombre de prêts croître au cours de la période et qui échange avec de nombreux savants. Lors des périodes de conflits, des mesures importantes sont prises afin de mettre les livres à l'abri. Administrateurs comme utilisateurs, tous semblent être conscients de l'aspect patrimonial important de cette bibliothèque.

Une étude des archives de la bibliothèque humaniste serait très intéressante pour approfondir cette recherche, qui manque notamment de statistiques. Cela permettrait par exemple d'étudier avec plus d'attention les usagers de la bibliothèque (via le registre des emprunts) ainsi que ses acquisitions. Mais ces sources sont pour l'instant difficilement accessibles en raison des travaux de restructuration que la bibliothèque connaît depuis 2014.

Directrice de recherches : Catherine MAURER.

Sauver les âmes.

La congrégation du Bon-Pasteur d'Angers et la rééducation des filles au XIXe siècle : l'exemple strasbourgeois (1835-1914)

Par Hélène FLUCK

Résumé

A travers l'exemple du couvent du Bon-Pasteur de Strasbourg au XIXe siècle, ce travail aborde les questions de l'enfermement des jeunes filles jugées « difficiles », voire « perdues », et de l'action de la congrégation du Bon-Pasteur d'Angers dans ce domaine. L'objectif est de mieux comprendre la « question féminine » au XIXe siècle, en étudiant, à travers leur prise en charge par la congrégation du Bon-Pasteur d'Angers, le cas de celles qui sont le plus souvent des oubliées de l'histoire : les enfants, jeunes filles et femmes considérées comme socialement déviantes, voire délinquantes, par leurs contemporains.

A la fois monastère, maison de correction, orphelinat et prison pour filles, le Bon-Pasteur de Strasbourg reçoit des enfants, jeunes filles et femmes venues de leur plein gré ou placées, pour y être protégées et/ou rééduquées par les méthodes éducatives mises en place par la fondatrice de la congrégation, Marie-Euphrasie Pelletier. Au moment de leur accueil, les jeunes filles sont séparées en deux grandes catégories, selon leurs antécédents et leur âge, à savoir : les pénitentes, aussi désignées par le terme de « grande classe », et les préservées, également appelées « petite classe ». A ces deux catégories peuvent s'en ajouter d'autres, par exemple les orphelines ou les pensionnaires, qui sont reçues en échange d'une pension.

Chronique du Bon-Pasteur de Strasbourg. De sa fondation au déclenchement de la Première Guerre mondiale (1837-1914)

Fondée en 1829 à Angers par Marie-Euphrasie Pelletier, la congrégation du Bon-Pasteur d'Angers s'implante à Strasbourg en 1837. Elle compte alors déjà neuf maisons. D'abord présente rue du Bouc, la petite communauté prend possession d'une maison rue Saint-Marc en 1839. Ce n'est qu'en 1846, du fait du manque de place dans leurs locaux, que les religieuses du Bon-Pasteur font l'acquisition du terrain - encore connu aujourd'hui sous le vocable de Bon-Pasteur - à côté de l'Orangerie. Sur cette propriété, des bâtiments sont construits au gré des besoins. Entre 1846 et 1864, une partie de l'établissement se trouve toujours rue Saint-Marc, et la propriété de la Robertsau n'est en fait considérée que comme une annexe. Il faut en effet attendre 1864 pour que l'ensemble des religieuses, des enfants et des soeurs Madeleines s'installent sur la propriété de l'Orangerie, où la construction d'un véritable monastère - qui sera achevé en 1868 - est en cours.

La vie au Bon-Pasteur de Strasbourg durant ses premières décennies d'existence est marquée par une certaine précarité. Dès lors, la vie quotidienne s'organise en fonction des besoins matériels de l'établissement. Même si les religieuses tentent de vivre au plus vite en respectant leurs règles, c'est l'adaptation aux possibilités qui prime. Ainsi, la mise en place de la clôture prend plusieurs années et les exercices religieux se pratiquent tant bien que mal, selon les « moyens du bord ». Pour les religieuses, la charge de travail est très importante. Ainsi, elles travaillent dans le cadre de leur mission d'éducation en accueillant de plus en plus

de pupilles et en ouvrant différentes classes. Mais cette expansion n'efface pas les difficultés matérielles. Au contraire, elle les aggrave, car la plupart des pénitentes sont reçues gratuitement. Par conséquent, le travail de subsistance et une stricte économie sont indispensables à la survie de la fondation, dont les ressources demeurent plutôt incertaines. L'installation définitive à la Robertsau, en 1864, ouvre néanmoins la voie à des années moins difficiles : à en croire la lettre de communauté de janvier 1870, le Bon-Pasteur se trouve même dans une certaine prospérité à la veille de la guerre.

Cette prospérité est cependant brutalement interrompue : considéré par l'état-major français comme un lieu de cachette possible pour les prussiens, le couvent est évacué puis bombardé le 17 août 1870. Une partie des enfants sont renvoyées, les religieuses et les pupilles restantes sont dispersées en différents lieux, notamment à l'archevêché de Strasbourg et chez les religieuses de la Doctrine chrétienne. Au sortir de la guerre, l'Alsace et une partie de la Lorraine sont rattachées à l'empire allemand. Pour le Bon-Pasteur de Strasbourg, la reconstruction doit donc s'effectuer dans un nouveau cadre. Il faudra une décennie à l'établissement pour se relever de ses cendres. Ainsi, la reconstruction est achevée en 1880, avec la bénédiction de la nouvelle église. De plus, conformément à son nouveau cadre national, le Bon-Pasteur de Strasbourg s'intègre peu à peu à l'espace germanique et profite des évolutions techniques que connaît la ville à cette époque, notamment en installant une blanchisserie moderne. A la Belle-Epoque, le Bon-Pasteur de Strasbourg devient ainsi un établissement connu et reconnu, bénéficiant d'un certain rayonnement au sein de l'espace germanique. Une fois de plus, cette prospérité est interrompue, puisque le couvent est réquisitionné pour servir d'hôpital militaire le 30 juillet 1914, avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Le Bon-Pasteur de Strasbourg a donc connu une histoire mouvementée, faite de guerres et d'un changement du cadre national. Face à cela, les religieuses ont su faire preuve de pragmatisme et d'adaptabilité, sachant tirer parti des situations nouvelles.

Femmes et enfants au cloître. Etude des personnes au sein de l'institution

Au terme de ce parcours chronologique, nous nous penchons sur l'histoire des personnes ayant permis à l'établissement de fonctionner au quotidien, ainsi que sur celles pour qui l'institution a été créée. Les premiers acteurs de la maison sont incontestablement les religieuses. Elles vivent dans un monastère, constituant un espace auto-organisé et autogouverné, mais dépendant du contrôle extérieur de la congrégation, de l'Église et même des autorités civiles. Les affaires internes de l'établissement sont gérées par les religieuses elles-mêmes, sous le regard paternel de leur supérieur. Les religieuses s'engagent librement dans la congrégation au service de la cause qui y est servie. Elles y mènent une vie extrêmement exigeante, mais peuvent y effectuer des travaux divers, selon les décisions de la supérieure. L'un de ces offices est l'éducation des pupilles confiées au monastère.

Les fillettes, jeunes filles et femmes placées au Bon-Pasteur de Strasbourg entre 1837 et 1914 ont connu des itinéraires très divers. Cette diversité se remarque d'abord au niveau de l'âge, mais aussi de la durée de séjour. Beaucoup sont originaires de la région plutôt proche de Strasbourg, de part et d'autre du Rhin. Dans bien des cas, la famille est désignée comme responsable de la déchéance de l'enfant. Souvent, celles-ci sont justement séparées de leur famille dans le but d'être protégées. L'établissement joue donc à la fois un rôle de protection et de correction. En effet, une partie des pupilles sont considérées comme étant effectivement coupables, surtout lorsqu'il est question d'un écart à connotation morale, car ce risque est considéré comme inhérent à l'état de jeune fille. Enfin, les détenues, qui sont condamnées par la justice, sont reconnues comme étant effectivement coupables d'un délit. Les antécédents des pupilles du Bon-Pasteur sont donc très hétérogènes. La même hétérogénéité s'observe

quant à leur situation avant d'être placées au Bon-Pasteur, mais aussi au niveau de leur instruction. Si une partie d'entre elles sont placées par leur famille, d'autres passent depuis leur enfance d'une institution d'assistance à l'autre. Enfin, certaines sont placées suite à un jugement, qu'elles soient jugées coupables ou que ce jugement ait pour objectif leur protection. Pour ce qui est de l'instruction, tous les niveaux sont représentés, et surtout les deux extrêmes. Les plus grandes lacunes s'observent chez les enfants que la justice a reconnu coupables, à savoir les jeunes détenues, mais qui finalement peuvent aussi être considérées comme victimes de l'éducation qu'elles n'ont pas reçue. Ainsi se mêlent dans l'établissement enfants coupables et enfants victimes, mélange atténué par les différentes catégories d'enfants, mais aussi enfants à la fois coupables et victimes, puisque des raisons extérieures sont toujours trouvées pour expliquer leur déviance sociale.

Parmi ces pupilles, certains choisissent de rester au Bon-Pasteur et d'y prononcer des vœux de religion : il s'agit des sœurs Madeleines. Les Madeleines constituent une catégorie à part au sein des établissements du Bon-Pasteur. Pleinement consacrées à travers les trois vœux de religion, elles ne sont pourtant pas religieuses du Bon-Pasteur d'Angers. Si les Madeleines ne sont pas toujours considérées comme de véritables religieuses, elles mènent une vie tout à fait similaire à ce qui se pratique dans les monastères de l'époque. Leur vie est plutôt rude - elles suivent en effet la règle du Carmel - et l'accent est tout spécialement mis sur le repentir et la pénitence. A Strasbourg, les Madeleines ne sont pas toutes d'anciennes pénitentes. Ainsi, cette vie attire aussi d'autres jeunes filles, n'ayant pas nécessairement à « faire pénitence », mais ne pouvant pas être acceptées dans d'autres communautés. Au moment de leur entrée, les Madeleines semblent être plus âgées que les religieuses de l'époque en général. De fait, la majorité des Madeleines du Bon-Pasteur de Strasbourg, entrées entre 1837 et 1914, ont plus de 25 ans. En revanche, comme pour les autres communautés, le recrutement est plutôt local. Finalement, les Madeleines présentent toutes les caractéristiques d'une communauté religieuse classique, mais les critères de recrutement paraissent moins stricts.

Derrière l'institution et ses règlements se cachent des individus, plus ou moins acteurs du fonctionnement de l'établissement. Si les enfants doivent se soumettre à ce « mécanisme implacable » décrit par Foucault dans *Surveiller et punir*, elles ne constituent en aucun cas une masse homogène réagissant de manière automatique. De fait, le maître-mot que nous pouvons utiliser pour décrire cette population est « hétérogénéité ». Il va sans dire que cette grande diversité au moment de l'entrée ne peut que susciter des comportements et des vécus différents et uniques pendant le séjour dans l'établissement. Comment cette diversité est-elle « gérée » au quotidien ? Quelles méthodes d'éducation employer face à un ensemble si hétéroclite ?

Le Bon-Pasteur de Strasbourg et les institutions de correction au XIXe siècle. Quel modèle et quelles spécificités ?

Les établissements de la congrégation du Bon-Pasteur d'Angers s'inscrivent, en terme de structure, dans la norme des établissements de rééducation du XIXe siècle, mais ils présentent au demeurant des aspects originaux. C'est notamment le cas pour la classification des enfants proposée par la congrégation. Celle-ci s'inscrit certes dans une logique générale de catégorisation avec pour objectif d'éviter la « contamination » et de proposer à chaque catégorie d'enfant une éducation adaptée, mais elle propose une terminologie originale. Celle-ci fait en effet office de modèle, puisqu'elle est reprise dans des établissements ne dépendant pas de la congrégation angevine. L'effort de formation du personnel est également notable. Il trouve ses racines dans les intuitions pédagogiques de la fondatrice, Marie-Euphrasie Pelletier, et se manifeste tout particulièrement à partir de la Belle-Epoque, contrairement aux établissements publics où la formation du personnel semble relativement négligée. En terme d'organisation spatio-temporelle, les établissements du Bon-Pasteur sont,

encore une fois, le produit de leur époque. Comme la plupart des établissements de ce type, ils proposent en effet une organisation minutieuse de l'espace et du temps, qui sont entièrement mis au service de l'objectif de rééducation et de correction. En revanche, la congrégation du Bon-Pasteur d'Angers semble se distinguer par la nécessité d'une distance tant matérielle que sociale entre le personnel et les enfants, idée que nous n'avons pas vu apparaître dans les documents concernant les autres institutions. A la fois fruits de leur temps et structures modèles, les Bons-Pasteurs sont connus et reconnus en matière de rééducation des filles.

En matière d'éducation, Marie-Euphrasie Pelletier introduit des principes pédagogiques modernes dans le système déjà existant, duquel les Bons-Pasteurs s'inspirent aussi. De fait, comme ailleurs, le travail occupe une place très importante, le but étant d'apprendre un métier aux recluses. S'il s'agit surtout au départ d'un travail de subsistance peu formateur, de véritables formations professionnelles se mettent en place avec le début du XXe siècle. Ainsi, en permettant aux pupilles de gagner leur vie, le travail, et surtout la formation professionnelle, est un véritable garant du salut. Mais il ne suffit pas à corriger les caractères. Le travail est donc complété par un système disciplinaire fondé sur la surveillance, les récompenses et les punitions. Ceux-ci doivent en effet inciter les enfants à mieux se comporter et doit ainsi permettre de les corriger. Contrairement à beaucoup d'établissements où les sévices corporels sont ouvertement prônés, Marie-Euphrasie refuse catégoriquement que ceux-ci soient pratiqués dans ses maisons. Même si cette volonté n'est pas nécessairement toujours appliquée, le fait qu'elle existe est, en soi, déjà un progrès. Des temps de divertissement et de repos sont aussi prévus et, là encore, une évolution positive s'observe avec le début du XXe siècle : les progrès techniques rendent les loisirs plus accessibles. La place plus ou moins importante donnée à la religion – dans les établissements publics, elle est remplacée par la morale –, est aussi un trait commun des institutions de correction. Mais elle est toujours plus importante dans les établissements pour filles, et encore davantage dans les Bons-Pasteurs. Ainsi, les méthodes d'éducation appliquées dans les établissements du Bon-Pasteur d'Angers sont, en un sens, filles de leur époque. Mais elles conservent une dimension originale, notamment par l'importance des recommandations de la fondatrice en terme de bonté et de charité, qui ne sont, de fait, guère visibles ailleurs.

En définitive, l'action de la congrégation en matière de rééducation semble plutôt efficace. Les critiques de l'administration sont nombreuses, mais celle-ci n'a pourtant pas su relever le défi de la rééducation des filles. A Strasbourg, le Bon-Pasteur reçoit à la fois des critiques et des louanges de l'administration : critiques de l'administration centrale (l'inspectrice générale des prisons) et louanges de l'administration locale (le préfet). A la suite des lois des années 1880 contre les congrégations, de nombreux Bons-Pasteurs français doivent fermer. Mais la prise en charge des filles par l'État s'avère être un véritable échec, et les trois maisons pénitentiaires ouvertes entre 1880 et 1895 à Auberive, Fouilleuse et Cadillac doivent être fermées. En comparaison à cela, le Bon-Pasteur de Strasbourg est clairement un établissement ayant réussi. Toutefois, il n'en reste pas moins que le système éducatif des établissements de rééducation du XIXe siècle ne paraisse fonctionner uniquement sur les enfants acceptant d'entrer dans le système. Les intuitions pédagogiques de Marie-Euphrasie Pelletier apportent bien des pistes de réponses en introduisant des méthodes plutôt modernes. Mais ils semblent alors avoir été en partie étouffés par la prégnance du modèle de correction des mineurs se développant de façon généralisée dans les pays d'Europe occidentale au XIXe siècle, ainsi que par l'organisation même de la vie au sein de la congrégation. Le quotidien des religieuses, et par extension celui des enfants, conserve en effet un aspect quasiment monastique. Alors que la plupart des congrégations s'affranchissent de la clôture, les religieuses du Bon-Pasteur demeurent strictement cloîtrées et vivent presque en autarcie. En conséquence, les pupilles n'entretiennent que peu de liens avec un monde qu'elles devront pourtant rejoindre. C'est là peut-être tout le paradoxe de l'œuvre de la congrégation du Bon-

Pasteur d'Angers au XIXe siècle : appliquer des principes éducatifs modernes dans un cadre encore hérité de l'Ancien Régime.

Direction de recherches : Mme Catherine MAURER



La blanchisserie du Bon-Pasteur de Strasbourg dans les années 1900'

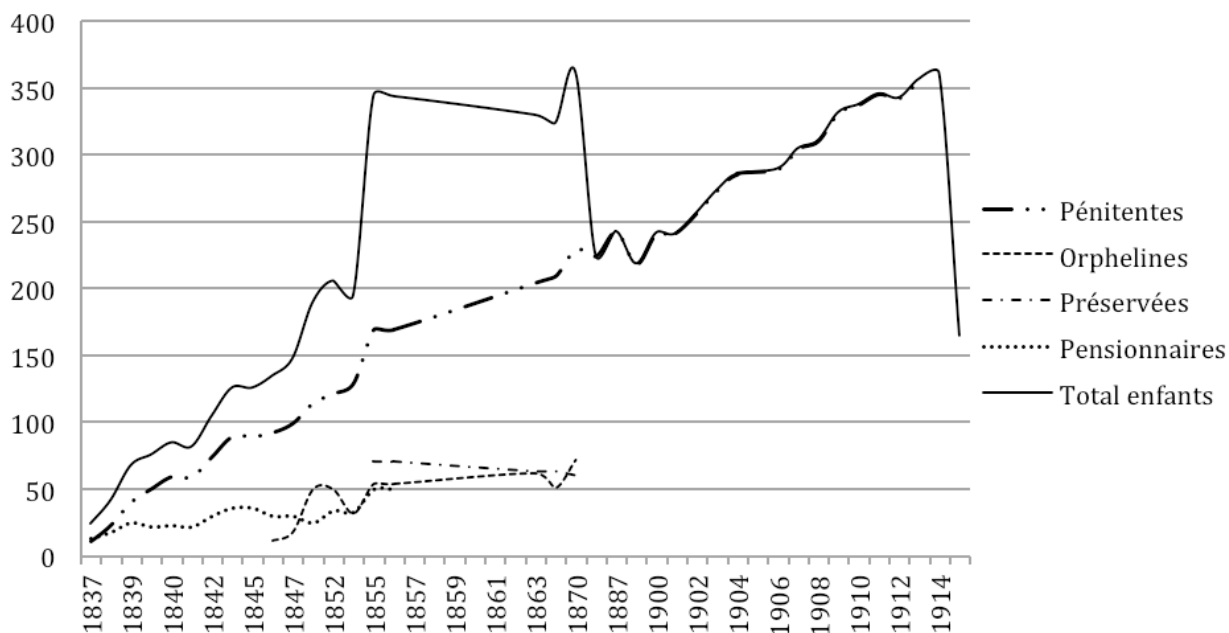


Le repassage au Bon-Pasteur de Strasbourg (sans date, environ années 1900)²

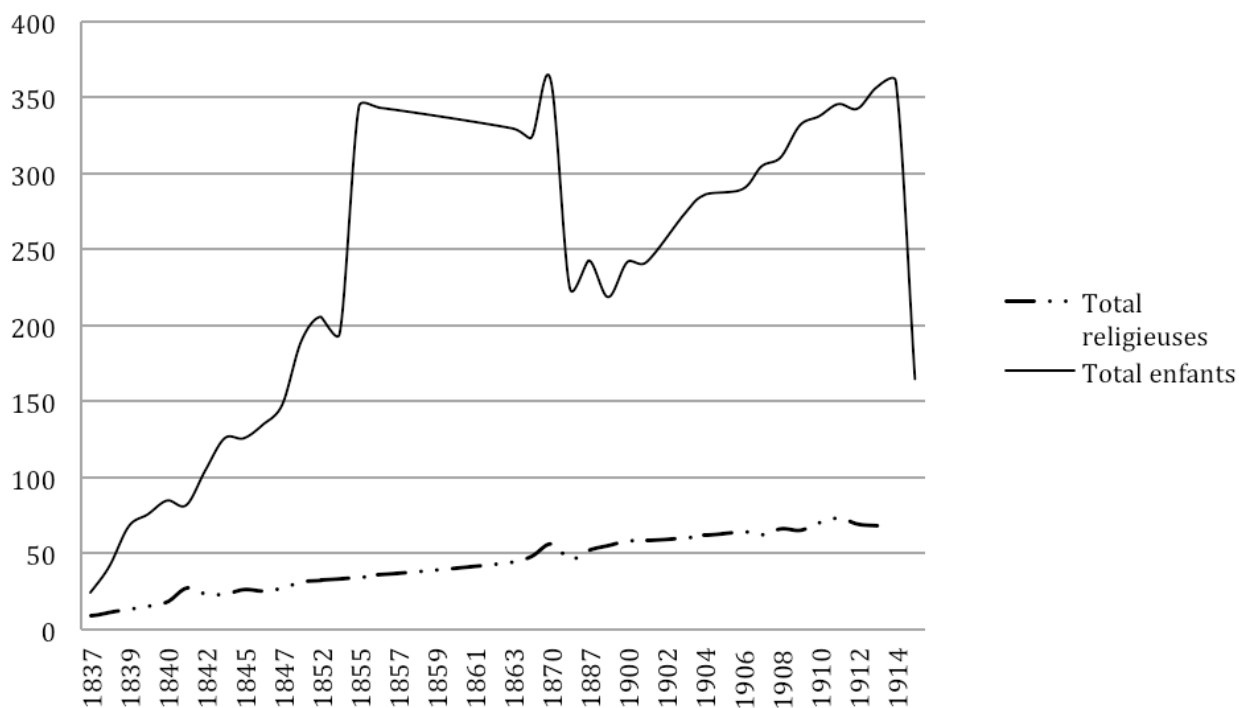
Notes

- 1) Archives de la maison provinciale France/Belgique/Pays-Bas/Hongrie de la congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, Centre administratif, E-3 Photographies
- 2) *Ibidem*

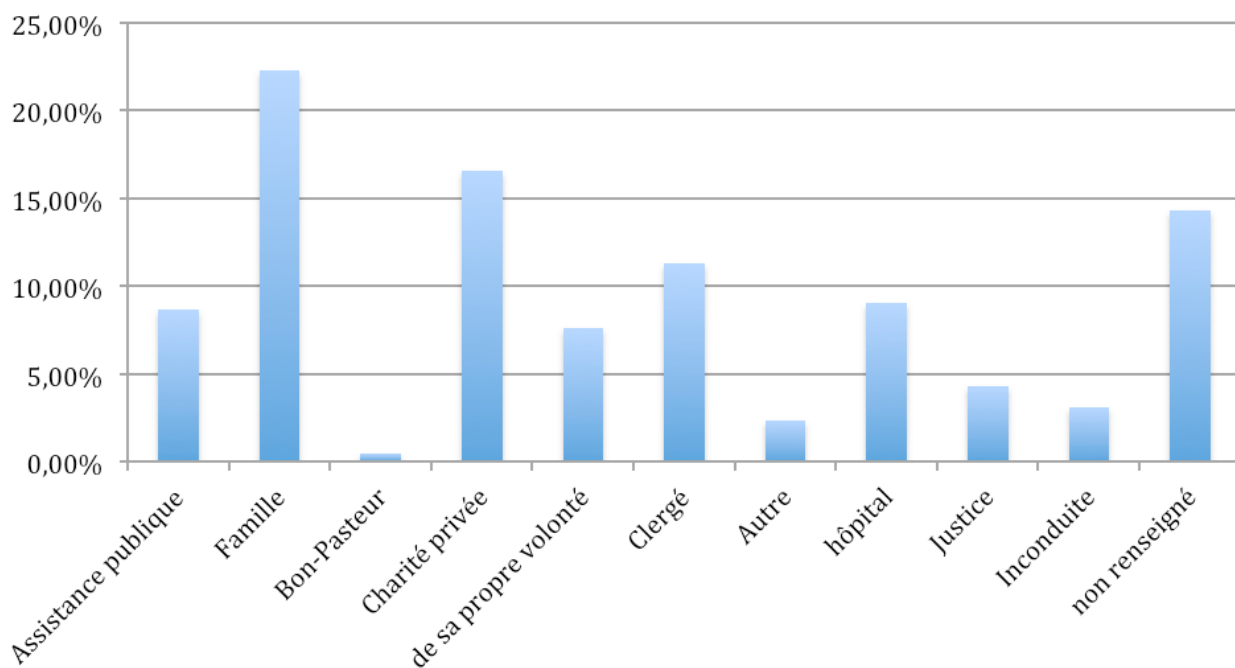
Effectifs des pupilles du Bon-Pasteur de Strasbourg (1837-1919)



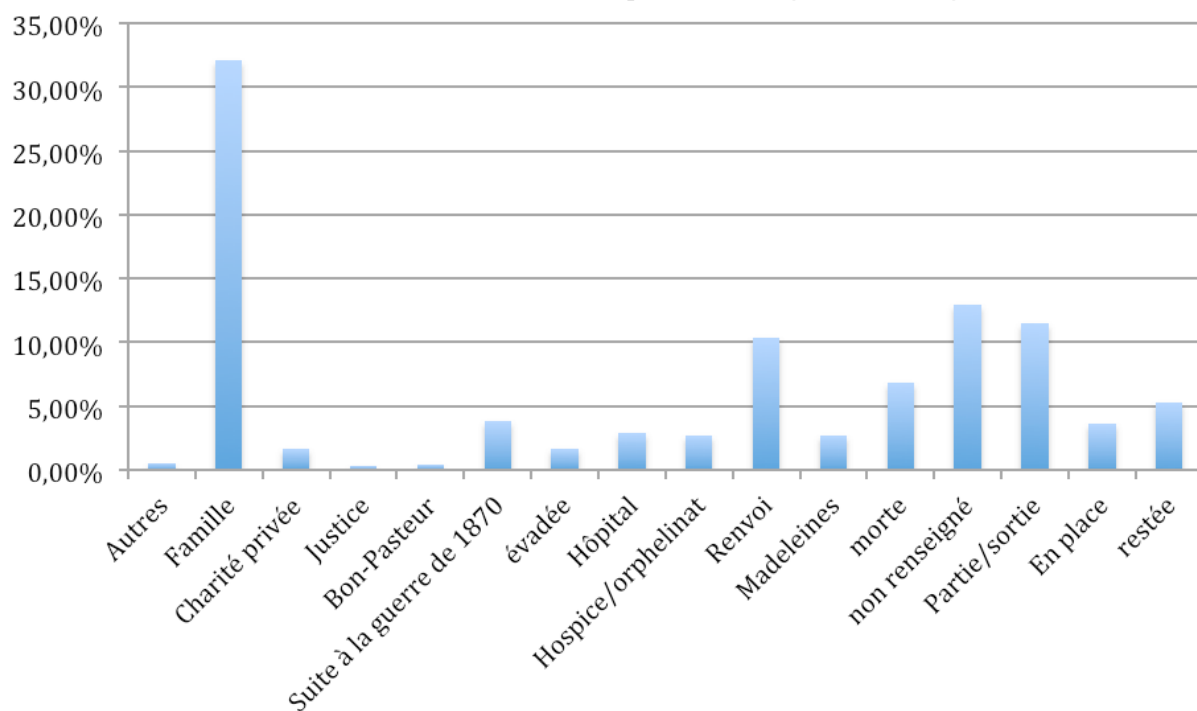
Effectifs des religieuses et effectifs des enfants au Bon-Pasteur de Strasbourg (1837-1914)



Origine et motif de placement (1837-1914)



Motif de sortie et devenir des pénitentes (1837-1914)



Age des pénitentes à l'entrée (1837-1914)

